

**Académie Royale**  
**de Langue et de Littérature**  
**Françaises**



BULLETIN

N° 3  
NOVEMBRE 1922

## SOMMAIRE

<b>Réception de MM. Ferdinand Brunot et Brand Whitlock . . . .</b>	<b>217</b>
Discours de M. Maurice Wilmotte . . . . .	217
Discours de M. Ferdinand Brunot . . . . .	226
Discours de M. Albert Giraud . . . . .	242
Discours de M. Brand Whitlock . . . . .	247
<b>Une œuvre nouvelle de M. F. Brunot : La Pensée et la Langue</b> (Rapport par M. J. Feller) . . . . .	<b>265</b>
<b>Un fragment du roman de Renart</b> (Communication de M. M. Wilmotte) . . . . .	<b>297</b>
<b>Chronique</b> . . . . .	<b>305</b>
Les bibliothèques publiques . . . . .	305
Propagande à l'Étranger . . . . .	306
Un monument aux écrivains morts au front . . . . .	306
Le théâtre belge . . . . .	307
Un vœu . . . . .	307
Les prix . . . . .	308

---

# RÉCEPTION

## DE MM. FERDINAND BRUNOT

### ET BRAND WHITLOCK

---

Le 7 octobre, l'Académie a tenu une séance publique, pour la réception de MM. Ferdinand Brunot et Brand Whitlock, membres étrangers. LL. MM. le Roi et la Reine honoraient la séance de leur présence. MM. Neujean, Ministre des Sciences et des Arts *ad interim* ; Masson, Ministre de la Justice ; Jaspar, Ministre des Affaires étrangères ; Franck, Ministre des Colonies, et le baron Ruzette, Ministre de l'Agriculture et de l'Hygiène, représentaient le Gouvernement.

M. Maurice Wilmotte, Directeur, présidait, ayant à ses côtés M. Brunot, M. Brand Whitlock, M. Georges Eekhoud, Vice-Directeur, M. Albert Giraud, M. Gustave Vanzype, Secrétaire perpétuel.

#### Discours de M. Maurice WILMOTTE

MON CHER CONFRÈRE,

Le jour où notre Académie vous a élu, elle a été excellemment inspirée. De même qu'elle s'est choisi en la comtesse de Noailles la plus charmante des marraines, de même elle a trouvé du premier coup le parrain idéal pour tout ce qu'elle enfantera dans l'ordre philologique. Professeur d'histoire de la langue française à la Sorbonne, auteur du plus vaste ouvrage qui ait été entrepris sur cette langue, vous allez conférer à nos élaborations modestes une autorité qui sera bienfaisante. Puissiez-vous nous apporter souvent, par votre présence et vos conseils directs, un stimulant et un réconfort dont nous avons grand besoin !

Car — il ne faut pas le dissimuler — la philologie n'est pas en odeur de sainteté auprès du public ordinaire. C'est un terme qui prévient défavorablement, soit parce qu'il rime avec pédanterie, soit parce qu'il renferme en ses quatre syllabes quelque chose de vague et de mystérieux. Les hommes de lettres ne le prononcent qu'avec une répugnance où il entre de l'inquiétude. Les vieux professeurs de carrière, moins rassurés encore, esquissent une étrange moue lorsqu'ils parlent d'une science qui n'a pas toujours été enseignée, à la différence de la philosophie et de l'histoire. On a beau leur dire que la philologie est aussi vieille que la critique des textes et l'enseignement grammatical, ils n'en veulent pas démordre, et ils se retournent de l'autre côté, sur l'oreiller complaisant où, depuis de longues années, repose leur honnête cervelle.

J'avoue, après avoir lu votre dernier livre, que je les comprends un peu. Avez-vous, en l'écrivant, suffisamment réfléchi au trouble que vous alliez jeter dans les milieux pédagogiques ? Que de bonnes et chères habitudes vous allez déranger ! Que de traditions respectées, sinon respectables, vous allez jeter par terre ! Cette classification des parties du discours, qui était la base des études grammaticales, voici que vous la répudiez ! Et, ce qui est plus grave, vous ne vous bornez pas à toucher aux choses, vous leur retranchez les noms qu'elles ont toujours porté. Là où l'on répétait depuis des siècles qu'il y a des pronoms comme il y a des noms, vous imposez une terminologie renouvelée de la scolastique, en exigeant que nous appelions nominaux les mots qui « se rapprochent des noms sans se confondre avec eux ». Les Latins nous avaient familiarisés avec deux degrés de comparaison, le comparatif et le superlatif. Vous soutenez qu'il en est un plus grand nombre, et vous le prouvez... malheureusement. On distinguait avec soin le verbe de l'attribut et vous montrez que souvent ils se confondent. Et quant à la distinction sacro-sainte entre attributs et compléments, vous la jugez « chose assez inutile ». Vous parlez, à des gens qui ont fait leurs classes depuis belle

lurette, de « multiplicandes », de « ligatures causales et conséquentielles », etc.

C'est à s'arracher les cheveux...

J'imagine qu'en coupant les feuillets de votre dernier livre (950 pp., in 8<sup>o</sup>) plus d'un se prendra à murmurer : « Effort admirable. Mais pourquoi ce diable d'homme ne se tient-il pas pour satisfait ? En possession d'une chaire importante dans une vieille maison qui est la première maison de France et peut-être du monde, de plus doyen d'un chapitre dans cette église laïcisée, enfin ayant derrière lui l'amas imposant et glorieux de tant de cubes, chargés de tant de science non équivoque, rien ne l'empêchait de jouir de son reste, sans s'exposer aux contradictions les plus vives, aux polémiques les plus irritantes ».

Ah ! celui qui parle de la sorte ne vous connaît point. Il ignore, en vérité, tout de votre caractère et de votre passé !

Il ignore surtout votre ascendance, qui est comme une curieuse anticipation sur votre belle carrière de combattif.

Votre père était un grand laborieux, lui aussi, et qui sut s'élever noblement par la ténacité raisonnée et soutenue d'un effort qui ne faiblit qu'avec son souffle. Il appartenait à cette élite ouvrière, qui est l'orgueil de la France et qui nous a donné les Michelet et les Proudhon. Fidèle à ses convictions républicaines, il préféra dix-huit mois de casemate à un reniement, que dis-je ? à une abstention que tout lui conseillait ! Ne le vit-on pas, en 1852, essayer de passer les Vosges pour se joindre, avec des amis, aux soldats qui avaient arrêté Louis-Napoléon à la caserne de la Finkmatt, à Strasbourg, et marcher avec eux sur Paris ? En 1870, il retrouvait sa juvénile martialité pour prendre le commandement de l'avant-garde de ces braves gardes-nationaux, qui allèrent attendre les Prussiens au Col de Saales. Ce sont là de beaux souvenirs, des titres d'honneur, que vous ne m'en voudrez pas d'avoir évoqués. Et puisque je suis en veine de confidences sur vos origines, laissez-moi rappeler que votre père

n'est pas le seul ascendant de qui vous deviez tenir pour la bravoure et la fermeté dans les convictions. Vous vous souvenez encore, m'avez-vous raconté, d'une vieille grand-mère, fille de la Révolution et contemporaine des temps napoléoniens. Comme l'aïeule que chante Béranger, elle avait vu la redingote grise et le petit chapeau ; elle gardait dans les yeux tout l'éblouissement de la légende héroïque, et peut-être lui devez-vous quelque chose aussi, à cette femme qui, en 1815, allait compter les canons des alliés dans la plaine.

Excusez-moi de m'être attardé à ces antécédents. C'est que je les juge significatifs des fortes vertus civiques et de l'énergie agissante, qui ont fait de vous un maire admirable pendant la guerre et un héros de la science pendant la paix.

Au surplus, l'évocation de ces souvenirs n'était pas superflue. Il me semble, en effet, que raconter votre vie, c'est, dans une certaine mesure, raconter une bataille : vous êtes, depuis vingt ans, sinon davantage, le général, commandant une petite armée qui, bien disciplinée et remarquablement intrépide, n'a cessé de lutter pour une meilleure utilisation du temps et de l'intelligence de nos écoliers.

Vous trouvez — et comme vous avez raison ! — que tout est à refaire dans notre enseignement grammatical. Il n'est que trop vrai que cet enseignement semble avoir été combiné, dans bien des cas, de façon à dérouter, et même à décourager, les élèves les plus patients et les plus attentifs.

Prenons d'abord les règles orthographiques. Quel tissu d'absurdités ! Un même son s'exprime tantôt d'une seule manière, tantôt de deux, de trois, de quatre, voire de dix. On compte vingt-trois graphies pour le seul son *in*, dix-huit pour un autre son, douze pour un troisième.

Oh ! je sais bien que l'orthographe traditionnelle a ses partisans, et je n'ose regarder ni à ma droite, ni à ma gauche, en la traitant d'un peu haut, tant je crains de rencontrer leurs regards désapprobateurs. Mais il n'empêche que trop souvent ils obéissent à un instinct peu juste, et surtout que

leur conviction est fondée sur l'oubli. Ils ne se souviennent plus des mauvais moments qu'ils ont passés, lorsqu'ils épe-laient leur premier livre...

Vous faites quelque part l'histoire des commissions, chargées d'étudier la réforme de l'orthographe. Quelle déroute ! Une certaine opinion, travaillée par la grande presse, devait arrêter le ministre sur la pente des concessions les plus modiques. Avouons que nos gouvernants ont des sujets de préoccupation plus graves. Mais confessons, d'autre part, qu'ils pou-vaient se décharger sur des assemblées moins incompétentes que celles où l'on discute les lois, de ce que j'appellerai, sans respect pour le lieu où nous sommes, la cuisine scolaire. A vouloir tout régenter, ils sont condamnés à l'abstention. Un ministre de l'Instruction publique craindra davantage d'écrire *orthographe* sans *h* que de blâmer un professeur qui est sorti de son devoir. Cela peut paraître plaisant, mais c'est ainsi.

Il n'y a pas, hélas, que la toilette du mot qui devrait être révisée. On peut en dire autant des autres parties de la gram-maire. L'étude des règles flexionnelles et syntaxiques, celle du vocabulaire, enfin l'art de construire une phrase et, à l'aide de phrases, tout un discours, voilà un thème bien plus vaste, offert à nos méditations. Votre critique n'en a négligé aucun détail, et, pour ne parler que de l'essentiel, la propriété des mots, c'est-à-dire leur invention et leur emploi judicieux, vous donniez dès 1889 au corps enseignant des conseils enchaînés constituant toute une doctrine.

On peut dire, d'ailleurs, que cette préoccupation de l'ensei-gnement, vous l'avez toujours eue, à l'école de Sèvres comme à la Sorbonne, dans votre cours de méthodologie, si reli-gieusement écouté, dans la fondation de ces Archives de la parole, qui datent de 1911 et qui apportent à l'étude des langues parlées de précieux et de nombreux matériaux. De tous les philologues vivants, vous êtes bien celui qui a su

appliquer le jugement le plus ferme et l'attention la plus inlassable à l'analyse de la langue que nous parlons.

Analyse difficile entre toutes ! Le langage, en effet, n'est pas le même dans deux lieux, chez deux hommes et chez le même homme à toutes les heures du jour, en tout cas, à tous les âges de sa vie. Un Français du *xx<sup>e</sup>* siècle a beau être assujéti, de par l'intuition de l'enfance, l'école et les premières habitudes du milieu, à une certaine conformité de l'expression de ses idées avec celle de ses contemporains du même monde, il n'échappe pas totalement à cette force intérieure qui produit les différenciations dans le ton, l'accent, les particularités grammaticales et jusqu'au vocable employé. Et s'il est à table, ou dans son bureau, ou encore dans une réunion joyeuse, ou dans l'enceinte du pesage (je n'ose ajouter : dans les coulisses d'un petit théâtre), il trouvera naturellement des tours familiers, professionnels, drôles, argotiques, qui ne seront qu'à lui.

Mais je n'ai encore rien dit de votre œuvre capitale, l'« Histoire de la langue française », dont cinq volumes (en six tomes) ont paru et qui en comportera au moins huit.

Comment en parler aussi brièvement sans courir le risque de rester bien en deçà des plus modestes exigences ? Comment surtout en révéler l'intérêt ?

Il y a ici quelques spécialistes qui souriraient d'une caractéristique forcément insuffisante ; il y a aussi un public de gens cultivés qui n'y trouveraient pas davantage l'apaisement d'une curiosité justement éveillée. Et pourtant je ne puis me taire ; je ne puis pas ne pas rappeler la grande surprise avec laquelle nous lûmes un jour, en appendice aux chapitres d'une histoire de notre littérature due à de nombreux collaborateurs, cette première esquisse de l'évolution de notre langue, qui allait, plus tard, devenir l'ouvrage dont six tomes ont paru. Ce n'était qu'une esquisse, soit. Mais, pour la première fois, un esprit synthétique réussissait à coordonner tant de notions péniblement acquises en près d'un siècle de cri-

tique, à tracer une sorte de tableau où les proportions étaient observées, où les lointains confus se distinguaient des faits du premier plan, où, par exemple, comme dans une image mouvante et colorée, on voyait peu à peu les formes latines se dépouiller et se muer, passer par la grisaille de l'indécision, puis reprendre une jeunesse fière et rude sous le souffle du Nord ; où le génie populaire, insaisissable, capricieux, riche en sève, nous apparaissait dans sa redoutable vigueur, recourant à des artifices inconnus au Romain (l'article, les temps périphrastiques, le futur composé, des particules neuves ou renouvelées, une syntaxe analytique) s'agrégeant des vocables barbares, d'autres pris au tuf celtique, mais les vêtant d'une grâce inconnue, enfin créant un style et une métrique dont nos premières cantilènes pieuses ou héroïques portaient l'empreinte à la fois fruste et pathétique.

Plus tard le champ visuel s'élargit. C'est d'abord la belle langue des XII-XIII<sup>e</sup> siècles, la langue de l'épopée, du roman, de la lyrique, des chroniques aussi, avec son vocabulaire intarissable et ses riches sonorités vocaliques. Puis nous assistons à la réaction pédante des traducteurs, glossateurs et juristes, correspondant bien aux souliers à la poulaine et aux hennins cornés des femmes ; puis l'italianisme et l'humanisme confondent leurs flots troubles avec le courant de la langue, jusqu'au jour où un criblage sévère se fera, grâce à l'intolérance d'un Malherbe, à la police des salons, au rationalisme cartésien, à l'étiquette de Versailles.

Voilà où vous êtes arrivé. Ou plutôt, voici qui nous ramène presque à vos origines ; car je n'oublie pas que, dès 1891, vous publiiez une thèse doctorale, fruit de plusieurs années de recherche et de réflexion, où vous constatiez l'état de la langue au seuil de la période classique. Ce n'est pas seulement le commentaire de Malherbe sur Desportes qui constituait le sujet de cette thèse volumineuse, et qui vous classa. En rangeant dans des cadres systématiques des réflexions déta-

chées, souvent bougonnantes et même brutales du vieux poète, vous avez évoqué toute une époque, langage, style, esthétique, sens de la poésie, querelle d'idées et de mots. Et maintenant, non sans impatience, nous attendons de vous ce XVIII<sup>e</sup> et ce XIX<sup>e</sup> siècles, qui constituent une si riche et si abondante matière pour votre érudition.

Le temps me presse et pourtant je voudrais essayer de définir brièvement la méthode qui a présidé à vos longues et minutieuses enquêtes, véritable viatique, qui, dans les heures de fléchissement ou d'angoisse, a dû soutenir l'élan de votre esprit, si fervemment appliqué.

Mais est-ce une méthode, ou plutôt une logique, que de constater avant tout l'usage, d'en fixer la réalité, d'en expliquer le pourquoi, d'en indiquer les audaces ou les caprices ? Vous l'avez fait et vous avez estimé que la meilleure tâche grammaticale, c'était celle-là. La grammaire n'a point à régenter, à retrancher ; elle doit indiquer la norme, guider notre inexpérience. Le reste, désir de coordination, besoin de classement, soit d'explication, le reste ne vient qu'après.

Donc, plus de construction logique dans laquelle on loge comme on peut, au petit bonheur de l'hospitalité, les phénomènes réels du langage. En revanche, une étude historique, respectueuse des faits du passé, mais surtout attentive au présent, si bigarré, si indiscipliné dans sa fièvre, sa confusion des peuples, son entremêlement des intérêts. Pour la première fois, donc, un grammairien — vous vous vantez de l'être — remonte aux origines, tout en restant préoccupé du tour le plus moderne de langage, de ce que j'appellerais volontiers le dernier cri. Aussi votre livre récent, « La Pensée et la Langue », est-il moins un traité, c'est-à-dire une œuvre dogmatique, qu'un répertoire, ou, si l'on aime mieux, un inventaire, je devrais dire, une encyclopédie de la langue, de ce qu'elle a été (au moins dans ses éléments générateurs), de ce qu'elle est, sans exclure même ce qu'elle sera, ce qu'elle devrait être

---

en tout cas, si elle veut évoluer dans la logique et le véritable sens de son destin.

Dogmatique, non, vous ne l'êtes pas. Radical, oui — et c'est autre chose. Vous avez horreur des demi-mesures, des malsaines et lâches temporisations. Vous demandez qu'on simplifie la grammaire, qu'on réduise les règles de mémoire à la portion congrue ; vous ne cachez pas votre ambition d'aller au-delà de ce que l'usage scolaire et le respect des instructions ministérielles (tout comme en matière d'hygiène ou de voirie) vous ont forcé de concéder à une tradition mnémotechnique, qui charge la mémoire de l'enfant sans que le profit en soit toujours net.

En fait, une mesure s'impose, et nul n'est plus apte que vous à l'indiquer. Certes il y a des extrémistes avec lesquels vous ne pouvez pactiser et je vous en félicite. Et si, pour la spécieuse raison qu'on ne prononce plus les trois dernières lettres du verbe *ils aiment*, on voulait exiger de vous que cette personne s'écrivit *aim* tout simplement, vous seriez à côté de nous pour crier gare. Soyez-y, mon cher confrère, soyez-y le plus souvent que vous pourrez. Notre jeune Académie est un bastion, dressé pour la défense des saines doctrines grammaticales. Si sa section philologique n'inscrit pas cette tâche parmi les premières offertes à son activité, elle ne servira pas à grand'chose et, en nous dédiant votre long et beau travail, vous avez implicitement marqué votre espoir de la voir, au contraire, tenir son emploi et mériter l'estime. Nous vous en remercions.

---

**Discours de M. Ferdinand BRUNOT**

MESSIEURS,

Je commencerai par vous remercier bien simplement, mais bien sincèrement, de m'avoir appelé à siéger dans votre Académie, non point sur un de ces strapontins d'à-côté, où on assoit d'ordinaire les associés étrangers, mais dans un vrai fauteuil, parmi les vôtres. Ce qui centuple le prix d'un honneur si grand, c'est qu'il est interdit par vos statuts de le solliciter, comme j'ai entendu dire qu'il fallait faire ailleurs. Aussi, invitant vos élus avec tant de bonne grâce, pourriez-vous peut-être, quand vous leur faites accueil, leur épargner quelques louanges. Certains d'entre eux, plus aptes à composer des mémoires qu'à rédiger des pièces d'éloquence, se trouveraient plus à l'aise. Considérez qu'ils ne peuvent riposter par la moindre oraison funèbre, ni par l'éloge de votre Fondateur, ni même par le panégyrique de votre Roi, quelque tentation que des Français en éprouvent.

Je ne m'abuse point du reste. Je sais, de science certaine, ce qui me vaut le témoignage que vous me rendez. En réalité il va à la langue dont toute ma vie j'ai été le serviteur passionné, et que vous aimez, vous aussi, par goût et par tradition.

Le français n'est pas indigène en Belgique — il ne l'est pas non plus à Bordeaux ou à Nancy — mais ceci n'empêche pas que vous ne l'ayez fait vôtre, aussi bien que les Lorrains ou les Girondins, et depuis des siècles. Parfois, aux heures difficiles, vos ancêtres l'avaient débaptisé. Se rappelant qu'il était la langue des ducs de Bourgogne, comme des rois de France, ils l'appelaient langue bourguignonne. Touchant subterfuge, qui n'a pas trompé les oppresseurs eux-mêmes, qui n'égare pas, en tous cas, les historiens.

Il s'agissait bien et uniquement de notre français, auquel vos provinces, les flamandes aussi, étaient si profondément attachées, que toute une série de poètes, de chroniqueurs, de dramaturges avaient manié, que des bourgeois, des artisans, des hommes de négoce, non moins que des grands seigneurs et des évêques, s'étaient fait de tout temps honneur de parler, ainsi que l'a montré votre Directeur dans ce beau livre qui s'appelle *La Culture française en Belgique*, où l'érudition est si discrète, et la sensibilité littéraire si délicate, ambigu d'art et de science.

Je suis grammairien, et ce nom, dites-vous, fait peur encore. Je ne m'en étonne qu'à moitié. On a accusé, non sans raison, nos prédécesseurs d'avoir été des tyrans. Nous, aujourd'hui, nous ne voulons plus même être des maîtres ; nous observons les faits, essayant de les comprendre et d'en découvrir l'enchaînement, sans jamais prétendre à les commander. Ils ne sont plus d'aujourd'hui, ces zéloteurs de l'autorité, sauveteurs des règles d'accord ou francs-tireurs du subjonctif. Il ne faut pas croire aux revenants. 1922 n'est pas 1822. L'art est libre. Il y a des mots qui sont des définitions, nul ne peut toucher à ceux-là. Il y a des mots qui sont des évocations, leur usage est au-dessus de tout précepte positif.

Peut-être même, comme semblent l'avoir pensé vos fondateurs, la réunion dans une même Académie de deux sections, l'une d'écrivains, l'autre de philologues, donnera-t-elle occasion à d'heureuses rencontres. Nous, nous gagnons tout à approcher ceux qui nous fournissent une de nos matières principales. Eux, sans risquer rien, peuvent trouver quelque avantage à suivre nos travaux. Car, s'il paraît paradoxal de prétendre qu'au moment d'écrire, le poète ou le romancier retourne prendre chaque mot à son origine avec le sens qu'il avait dans la langue à laquelle il appartenait antérieurement, il reste vrai qu'un peu de science n'ôte rien à la spontanéité créatrice, qu'au contraire l'instinct du mot juste s'assure et se fortifie quand vient s'y ajouter la connaissance du passé

des termes dont la pensée française a varié les acceptions, augmenté ou restreint la valeur et le rôle. Littré est un conseiller de tous les jours dans la vie littéraire.

Notre langue, qui de toutes les langues humaines est celle qui a le plus changé, c'est-à-dire le plus vraiment vécu, qui a passé par des extrémités que les autres n'ont jamais connues : liberté absolue et sujétion tyrannique, qui, n'ayant point de race, s'en est fait une, sans l'aide d'un Dante ni même d'un Luther, à l'élaboration de laquelle ont autant contribué des dames que des écrivains, qui a eu tour à tour la plus musicale des phonétiques et la plus algébrique des syntaxes, qui s'est éprise, presque à chaque siècle, d'un nouvel idéal, qui est à nous, mais en même temps au monde entier, quelle que soit l'époque à laquelle on s'attache, âge primitif et féodal, âge de la prose et des légistes, âge du retour à l'antique et de la marche à la beauté, âge des salons, âge académique et classique, âge de la raison, âge du romantisme et de l'émancipation, âge moderne de la démocratie, qu'on l'examine en philologue ou en politique, en homme de lettres ou en sociologue, qu'on embrasse des ensembles ou qu'on s'attache aux détails, qu'on cherche à y découvrir l'influence de la Révolution sur l'esprit public ou qu'on essaie de déterminer, en comptant des centièmes de seconde, le rôle d'un *e* sourd dans l'harmonie d'un vers, qu'on suive les réfugiés à travers l'Europe, ou qu'on s'enferme dans l'hôtel de Madame de Rambouillet, offre une série de faits si variés, si curieux, si intimement liés à la succession des événements de tout ordre, qu'on y distingue, comme en un vivant miroir, les conflits incessants des forces matérielles, sociales, morales, intellectuelles dont se compose l'histoire de notre peuple, à la fois épris de nouveauté et fidèle à sa tradition, qui s'engoue de l'étranger, mais pour revenir ensuite à lui-même, emprunte pour assimiler et apparaît sans cesse renouvelé, jamais altéré dans sa nature première et son caractère fondamental.

Vous avez été bien indulgent, Monsieur le Directeur, pour

les partiés déjà publiées de mon *Histoire de la langue*. Quand je corrigerai mon œuvre, en la résumant d'abord — ce sera sans doute dans une autre vie — je remettrai beaucoup de choses à leur place et à leur plan, qui n'y sont point. On est trop tenté toujours de donner quelque préférence à certaines époques, comme le *xvii<sup>e</sup>* siècle, si riche d'erreurs séduisantes et d'échecs magnifiques. Aube de renouveau, matin de révélation ! La Grèce antique se levait sur le monde, et, comme la déesse de beauté de votre Lemaire de Belges, elle invitait les élus à la contempler : « Séjourne les pupilles de ta circonspection discrète au miroir de ma spéciosité céleste ! » L'antiquité latine, elle-même, pâle satellite, brillant d'une lumière empruntée, apparaissait tout autre qu'on ne l'avait vue jusque là, tout autre même qu'elle n'était réellement. Le danger était extrême. Comme l'a dit l'historien de Budé, le triomphe de l'humanisme eût été la mort de l'esprit français. Heureusement, malgré les mauvais conseils, la jeunesse ne laissa pas égarer son ambition, qu'un peu de jalousie de l'Italie rendait clairvoyante. Une sorte de patriotisme littéraire animait les poètes. Ils sentirent qu'il n'y avait pas d'émotion et d'art possibles dans une langue morte. Et ce fut une aventure fabuleuse, qui ne tendait à rien moins qu'à naturaliser d'un coup des genres dont les types immortels avaient demandé des siècles de genèse.

Que ces enthousiastes se soient trompés sur les moyens, la chose était inévitable. Les « savants », qui comparaient la langue de Marot et celle d'Homère, se gaussaient de la folle entreprise des nouveaux barbares, rués au pillage des « trésors delphiques ». Eux se hasardèrent, avec la témérité de la foi, fouillant les dialectes, les techniques, le passé gothique même, puis, à bout de ressources, empruntant et créant dans un appétit de richesse inassouvi. Il en résulta une œuvre de désordre, hétérogène, incohérente, à la fois savante et naïve, qui ne pouvait durer, mais qui ne fut pas stérile, loin de là. Elle établissait la vérité qu'il importait d'abord

d'établir, sur laquelle Malherbe fut d'accord avec Ronsard, à savoir que les lettres de France ne pouvaient pas être en latin. Résultat d'autant plus beau que l'exemple avait entraîné des hommes de science. La langue vulgaire voyait un à un tous les domaines s'ouvrir devant elle. La Renaissance, la vraie, l'avait relevée de la condamnation prononcée contre elle au VIII<sup>e</sup> siècle par la Renaissance carolingienne.

Toutefois, je le reconnais, la prédilection qu'inspirent ces « gentils esprits de poètes » ne doit point faire oublier que le grand événement de politique linguistique de l'époque, l'ordonnance de Villers-Cotterets, qui faisait du français la langue de l'Etat, n'était que la consécration du long effort des légistes obscurs des siècles précédents. En préparant les Codes, ces hommes sans nom ont préparé le français à son rôle souverain. Ils ont rendu possible la monarchie linguistique. Sans doute, ils traînèrent l'idiome dans les halliers de la chicane. Pour eux, style ne voulait dire que règles de procédure. Mais ce sont ces bourgeois, rédacteurs d'ordonnances, collecteurs de coutumes, juges, avocats, procureurs, ce sont ces chicaneaux à l'esprit positif et borné, dont les formulaires, les actes, les contrats, les libellés de jugements, les exposés de motifs, les plaidoyers, ont taillé en pleine logique la prose française. Elle sortit de leurs mains avec une graphie compliquée, hirsute, dont il ne fut plus jamais possible de se défaire, une fois que l'imprimerie l'eut généralisée, mais où on apercevait au moins un commencement d'orthographe et un présage d'unité. Et il n'est point de comparaison entre leur phrase lourde, mais relativement simple et claire, et la période prétentieuse de certains chroniqueurs contemporains — Commynes n'est pas de ceux-là — qui allonge sa masse énorme du haut en bas de pages interminables, ramassant par un *ledit* les idées perdues en route, rattachant à force de *que* et de *lequel* ses membres épars, chimère gibbeuse et difforme, produit avorté d'un latinisme intempérant.

En revanche, je n'ai point de regret d'avoir donné cinq

tomes au xvii<sup>e</sup> siècle. C'est le point culminant de toute notre histoire linguistique. Auparavant notre langue s'était préparée, alors elle se constitue.

Jusque vers 1590, tout avait été confusion et désordre, jusqu'à la recherche de la règle. Dès le début du xvii<sup>e</sup> siècle, par un de ces retours brusques des choses, si fréquents parmi nous, des doctrines absolument nouvelles commencèrent à prévaloir. Sous un roi qui gasconnait, le français de Paris fit loi, exclusivement. C'est que de sa propre autorité un petit gentilhomme normand — était-il même gentilhomme? — s'était installé tyran des syllabes. Vingt ans durant, de la chaise de paille où il trônait, il démêla, jugea, condamna, régenta, et tout à la Cour ou à la Ville s'habitua à lui obéir. L'esprit d'ordre se généralisait, et la mode fut de lui soumettre aussi le langage. Autour de Malherbe les maîtres et les maîtresses de l'usage tenaient cercle dans les salons, nouvelle et immortelle invention de notre esprit de société. Là on causait, on écoutait de petits vers ou des commérages, et l'usage de bien parler devenait peu à peu une forme de la bienséance. Quant à savoir ce que c'était que bien parler, la question ne se posait pas, c'était naturellement parler comme on parlait dans le Cercle. Aucun écrivain ne vint mettre les besoins de son génie en travers des censures de ces ignorants de qualité. L'époque n'avait pas d'écrivains. Comme grammairien, elle tomba juste sur l'homme qu'il fallait, Vaugelas, un Savoyard inquiet de trahir ses origines, humble, docile, passif, doctrinaire sans doctrine, le maître de ces dames, non ! leur secrétaire.

Déjà tout s'organisait, quand Richelieu, qui a eu pour le français toutes les tendresses des vrais hommes d'Etat, conçut l'idée de faire rédiger par un corps officiel, sous l'autorité du Roi, le grand Coutumier de la langue, où les mots, les phrases, les périodes, les rythmes auraient leurs lois. Cette idée dut paraître parmi les républiques d'aristocrates aussi étrange qu'une autre idée, qu'il eut encore, — liée du reste à

la première — celle de faire enseigner le français. Et il fallut la volonté expresse du maître pour faire accepter son Parlement des lettres non seulement de l'autre Parlement, mais des nouveaux magistrats eux-mêmes. L'Académie fut quelque temps une Académie malgré elle, qui, érigée en tribunal, jugeait sans plaisir et, constituée en Université de français, ne pouvant refuser les livres de doctrine qu'on lui avait commandés, les méditait sans fièvre. Elle existait pourtant, et c'était pour le principe d'autorité une grande force latente.

L'époque eut mieux, beaucoup mieux. Elle eut Corneille, Pascal, Racine, Bossuet, Boileau, Madame de la Fayette, La Bruyère et les autres. Elle eut Molière, qui, ne pouvant occuper que le 41<sup>e</sup> fauteuil, et travaillant dans un genre trop « bas » pour qu'on lui appliquât les exigences de l'ode ou du poème épique, sauvait ce qui pouvait être sauvé des libertés du langage. Elle eut La Fontaine, l'amant impénitent de la nature ; et on évita grâce à eux la majesté continue, qui ennuie, elle aussi. L'ensemble garda la grandeur somptueuse de Versailles. Il restait du moins quelques chambres de verdure et les petits appartements.

Cette langue, que nous avons appelée classique, quoiqu'elle ne le fût pas de son temps, malgré des pertes très sensibles, malgré l'abandon de ses libertés rythmiques, sa faculté de création suspendue, son lexique appauvri, sa syntaxe souvent inutilement épineuse, son orthographe pédantesque et capricieuse, était un chef-d'œuvre d'organisation, où rien ne manquait de ce que peuvent donner le soin et l'artifice. Les mots, choisis un à un, triés, définis, hiérarchisés avec une patience méticuleuse et suivant les exigences du goût le plus délicat, permettaient d'écrire à coup sûr dans le ton voulu. Des proportions rigoureuses réglaient les cadences de la prose comme des vers. Tout ce qui pouvait nuire à la clarté des rapports dans la phrase la plus compliquée avait été recherché et interdit ; la netteté absolue comptait parmi les vertus premières, de sorte qu'une probité rigoureuse, qui venait seule

ment d'être acquise, semblait être le génie même de l'idiome. La pensée moderne n'avait jamais possédé un instrument d'analyse si fin et si sûr.

En même temps une dignité souveraine, les élégances d'une grâce savante, une pudeur toujours en éveil, exercée à de subtils détours, des habitudes de réserve et de mesure où le sentiment des convenances, si supérieur à l'étiquette, commandait non point seulement les formules, mais l'expression entière des sentiments et des pensées, tout cela faisait du français l'incarnation même de l'esprit de politesse, dont la France répandait alors le besoin parmi le monde.

Parvenu à cette perfection où on le disait fixé pour toujours, il semblait qu'il n'eût plus rien à acquérir; et cependant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, quelque chose fut gagné encore. C'était le temps où on philosophait devant des robes à paniers, où des abbés, assis dans des bergères, traitaient devant des corsages ouverts de constitution et d'humanité. Pour les discussions, il ne suffisait pas d'avoir raison, il fallait avoir raison avec esprit, et le français, qui en avait usé déjà, dut se tailler une petite phrase droite et aiguë comme une flèche. Voltaire enseigna à l'aiguiser. En même temps, et par un comble de fortune, la grammaire, tout empirique jusque là, se conformant opportunément aux directions vivantes de Port-Royal mort, se fit raison. Dans ce siècle de philosophie, elle devint philosophique, — à tort du reste — et la langue française apparut comme la langue idéale, presque conforme à cette langue bien faite, rêve de l'époque, qui s'identifie avec la science. Enfin un sauvage, venu de Genève, ennemi en théorie du purisme, rendit à notre prose, que des dédaigneux déclaraient sèche, froide et monotone, sa force sentimentale et l'harmonie d'une musique.

C'est plus qu'il n'en faut pour expliquer la diffusion de notre langue. Peut-être. Mais je n'en suis pas sûr, et la confiance avec laquelle vous attendez la suite de mon exposé me fait un peu peur. La science est si ignorante encore que nous ne

savons pas du tout quand les villes et surtout les villages de France se mirent à franciser. On a commencé à dépouiller les papiers publics. Là, sauf en Roussillon et surtout en Béarn, où il n'y eut jusqu'à la Révolution que des Français récalcitrants, l'envahissement avait été progressif et irrésistible. Mais quand et pourquoi les populations ont-elles suivi les tabellions et les scribes ? Sous quelle influence ? Il est peu probable que les lettres y aient été pour grand chose. Racine n'a pas laissé plus d'impression à Uzès que Balzac à Angoulême. Molière a peut-être amusé Pézenas ; il ne l'a pas francisé. Pour cet objet, une grand'route vaut mieux qu'une tragédie. Je ne voudrais pas mettre en balance Perronnet et Voltaire. Mais il est certain que c'est quand le corps des Ponts et Chaussées, en créant un réseau de voies praticables, eut habitué les Français à se déplacer, que toute la vie se trouva changée, et que les idiomes parlés ne purent résister au contact de la langue centrale. Auparavant c'était des mots qui circulaient de patois en patois, par les sentiers. Désormais, c'est la langue entière qui roule sur les chaussées. Singulière revanche de la prose dont vit l'humanité ! Nous ne sommes pas plutôt enfoncés dans la considération des choses purement intellectuelles, que le souci de la vérité nous rappelle et nous invite à ne pas oublier les échanges quotidiens de matières et d'idées simples dont s'alimente le commerce entre les hommes, étude où votre Pirenne donne la main à notre Gilliéron.

Mais au dehors les choses se présentent de tout autre façon. Ce ne furent bientôt plus seulement les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Allemagne, mais l'extrême Nord et le Midi de l'Europe qui s'ouvrirent à notre langue. Partout elle devint commune. Beaucoup des idées scientifiques ou politiques, des formes d'art aussi, qui couraient alors le monde, venaient d'Angleterre, mais la langue anglaise ne se répandait point avec elles ; le latin lui-même cédaient les sciences à son vainqueur.

Quelle part avait eue dans cette extension la politique ? Aucune ou à peu près, toujours suivant moi. En pleine

période de revers et de décadence, on voit le domaine de la langue continuer à s'accroître. C'est que le lien que nous établissons entre la puissance d'une nation et l'ascendant de sa langue n'existait pas encore au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècles. Un Louis XIV, si jaloux de l'éclat de son règne, n'aperçoit pas en quoi la diffusion du français peut servir son prestige. En marge du projet du premier traité qui va être rédigé en français, il écrit de sa main : « Le Roi consent que le traité soit en latin. » Au dedans même indifférence. Pour un Colbert vingt ministres aveugles. La chancellerie lance, à l'occasion, des ordonnances, elle n'exige jamais qu'on les applique. On décide la création d'une chaire de français au Gymnase de Strasbourg, mais on attend un siècle pour nommer le maître. Il est possible du reste que cette indifférence, qui faisait l'office de tolérance, ait précieusement servi notre cause.

Quand l'Académie de Berlin mit au concours une dissertation sur l'universalité de la langue française, il semble bien qu'elle retardait tant soit peu, et que la décroissance avait déjà commencé; toutefois rien ne pouvait faire prévoir qu'en quelques années notre hégémonie allait être compromise.

Pour vous montrer, Messieurs, combien on est exposé à se tromper en ces matières, tant que des travaux préparatoires n'ont pas été faits, je vous confesserai que longtemps j'ai cru que le prestige de notre langue s'était trouvé accru par les événements de 1789. Il semblait qu'en apportant au monde le nouveau symbole contenu dans ces mots de bénédiction : Liberté, Egalité, Fraternité, elle eût dû achever d'emporter la sympathie du monde civilisé. C'était ne pas réfléchir que les classes d'hommes appelés à vivre le nouvel évangile n'étaient pas celles à qui leur situation avait permis d'étudier les langues étrangères, qu'au contraire ceux qui les avaient acquises étaient pour la plupart des privilégiés que cet exemple d'un renversement brusque de toutes choses menaçait dans leur situation. Pour un Kant ou un Wordsworth, dix Catherines, cent princes, marquis et comtes, un moment

sympathiques par snobisme, bientôt d'une hostilité enragée.

D'autre part les droits que nous proclamions, abaissés, travestis par la plupart des peuples, leur apparurent comme comportant avant tout pour eux le droit de former des nations, c'est-à-dire d'avoir en propre tout ce qui constitue une nation, en particulier une langue. De sorte que la Déclaration des Droits, si internationale, si universelle, fut, contre toute attente, génératrice d'un nationalisme général qui porta à s'émanciper de notre influence.

La transformation des guerres de défense en guerres de conquêtes, les annexions, et, après le recul de 1799, la marche triomphale de Napoléon à travers l'Europe, achevèrent le désastre. Dans les provinces rattachées une à une au formidable empire, la réaction de l'esprit indigène contre la francisation grandit avec les années. En dehors des frontières françaises, une résistance sinon plus vigoureuse, du moins plus libre encore, s'organisa.

Or, de la littérature de ce temps, toute en cantates et en tragédies d'imitation, rien ne se dégageait qui pût maintenir notre autorité intellectuelle. Si bien que l'empire moral, établi dans les années de faiblesse, s'écroula à la suite de la plus longue série de victoires que jamais monarchie militaire ait remportée. Le recul fut tel, qu'à Vienne, en 1814, on vit reparaître les précautions diplomatiques dont il n'était plus question depuis soixante ans. Le français ne fut admis comme langue du traité que sous réserve.

A l'intérieur, une chose restait pourtant acquise à la suite de si grandes secousses. L'élan qui avait fait communier la France dans des sentiments identiques et créé l'unité morale avait retenti dans la langue même. Elle n'était plus seulement la langue de l'Etat, elle était devenue la langue nationale.

Cette langue, confiée par Napoléon à une bureaucratie toute puissante, qui, par les examens, avait le moyen d'en imposer la connaissance, semblait à l'abri de tous les bouleversements. La « grammaire selon l'Académie », proclamée

loi d'Etat, était intangible. Un siècle de paix semblait s'ouvrir dans la discipline. Ce siècle de paix vit tout renverser.

Il est tout entier à étudier ou presque. Les travaux sur Hugo qui domine tout son temps commencent à peine. C'est lui, le forgeron du Verbe le plus formidable que l'humanité ait connu, qui, après avoir quelque temps subi le joug, se prit à considérer le code auquel la langue était soumise depuis deux siècles, et qui le rejeta. Brisant les cadres, détruisant les hiérarchies, renversant les barrières, revisant les condamnations, réparant les oublis, il rappela à la vie littéraire tout le trésor des mots, sans distinction. Prodigieux visionnaire, à qui apparaissaient sans fin des rapports inaperçus, il fit, chose qui paraissait aussi impossible que dangereuse, du français une langue imagée et pittoresque et, écartant les oripeaux, vêtit sa nudité de toutes les splendeurs du monde réel. Plus que cela, il rétablit l'écrivain dans ses droits, le proclama maître de la langue, au lieu qu'il en fût seulement le serviteur. Et du coup une ère nouvelle commença, où en pleine liberté, écoles, poètes, romanciers, poussèrent, chacun selon ses goûts, la langue dans les voies les plus diverses, où les grands et aussi les petits prétendirent l'empreindre de leur marque, ère d'un individualisme sans contrôle, sans limite, qui à lui seul eût précipité la langue à la recherche des abîmes et des sommets, si la vie, changeant plus rapidement encore l'idéal, les mœurs, les croyances, les réalités, ne l'eût retournée jusque dans ses fondements.

Vous avez, Monsieur le Directeur, de nobles ambitions pour votre Compagnie. Je n'ai garde de leur tracer un programme, craignant de leur marquer des limites. Vous donnerez des prix. Puisse la vertu, heureusement si commune, et en Belgique et en France, en laisser quelques-uns à la science, qui demande parfois un peu de vertu!

Vous vous proposez aussi, en même temps que d'encourager les recherches, d'offrir un refuge entre les timorés et les téméraires. Je vous en félicite. Votre Académie a eu un bonheur

assez rare, celui de naître jeune. Aucun article de sa charte ne l'oblige à défendre des formules périmées. Il n'est pas question sans doute d'abandonner des traditions de goût et d'art qui font partie de notre manière commune de penser et d'écrire. Là-dessus tout le monde sera d'accord. Mais rien ne lui interdit d'être de son temps et de son pays.

Vous avez raison de croire que je serai avec vous dans une œuvre de défense ainsi comprise. Mais, si vous me permettez un conseil, il vaudrait mieux ne pas nous enfermer dans un bastion, fût-il le bastion de la sagesse. Plus modernes que les bastilles, les bastions ne sont pas moins destinés à capituler. Ne vaudrait-il pas mieux manœuvrer, poser nos barbelés en rase campagne, là où nous croirons les positions bonnes, et surtout après que nous aurons reconnu l'ennemi, qui n'est pas toujours là où on l'a signalé ?

Le problème de la bonne langue ne se pose pas en effet, ne peut pas se poser aujourd'hui comme jadis.

D'abord il y a maintenant une question des langues techniques, urgente et impérieuse. La science et les applications de la science sont partout, à l'usine, au magasin, dans des cuisines de chaumières, perchées au haut des rochers, aussi bien que dans les laboratoires d'Université. La marée des termes savants et spéciaux monte irrésistiblement. Est-il permis, sans méconnaître totalement le rapport des valeurs, de traiter par préterition cette création quotidienne, qui reflète la part principale de l'activité de la pensée contemporaine ? Est-ce sage, au lieu d'étudier les besoins réels et les moyens de les satisfaire, de ne rien tenter pour distinguer l'usage de l'abus, pour redresser les déformations du pédantisme et de l'ignorance ; faut-il laisser se créer sans fin des monstres qui défigurent tous les jours les vocabulaires spéciaux, y compris celui de la grammaire ? Les vrais savants feraient peut-être front avec nous, et rien ne serait plus utile que cette alliance.

D'autre part, le français d'aujourd'hui est-il le français

de Paris seulement, et une pareille conception s'accorde-t-elle avec ce que nous apprend la géographie linguistique ? Je ne fais pas seulement allusion aux accents, mais à ces particularités de vocabulaire, de formes, de syntaxe, qui nuancent le parler des villes et des villages, de Malmédy à Biarritz. En pénétrant dans toutes les parties de son vaste domaine, la langue du centre est entrée en contact avec les idiomes indigènes. Elle les a vaincus, mais ils l'ont pénétrée. Depuis bientôt cent ans, à la suite de George Sand, des écrivains ont utilisé les mots et les tours du terroir pour donner à leurs œuvres la couleur locale. Les « originaires », qui ont quitté le pays, aiment, quand ils se retrouvent, à se servir de ces expressions qui leur apportent un écho du village natal. Nos devanciers n'ont vu là que des paysanneries à éviter. Est-il sûr qu'il soit bon de persister dans cette attitude ? On a beau dire que Bruxelles n'est plus à aucune distance de Paris, sauf celle, qui peut être très courte, où la met la complaisance des demoiselles du téléphone. Notre vie ne se passe pas à l'appareil. Elle est suspendue à d'autres fils. L'unification linguistique complète, malgré tout, ne se fera jamais. Faut-il que le temps des *Wallonismes corrigés* continue toujours ? N'y aura-t-il pas, ne doit-il pas y avoir des *Belgismes* autorisés, reconnus, académiques ? Il ne s'agit point de mettre en conflit l'esprit de fédéralisme et l'esprit d'unité, mais ne conviendrait-il pas d'étudier d'un peu près le statut de ces français régionaux qui ont leur saveur, leur valeur expressive, et dont l'avenir est peut-être de remplacer, partiellement au moins, les patois dans le développement futur du régionalisme ?

Enfin la composition de la nation qui pense, qui lit, qui écrit — de celle aussi qui fournit les sujets dont on écrit — a changé du tout au tout. Depuis bientôt un siècle un mouvement démocratique incoercible transforme les institutions, la société, l'esprit français. La France moderne ne se reconnaîtrait pas dans le reflet vieillot et effacé où certains donneurs

d'exclusives, avec leurs schibboleths et leurs consignes de chasteté, prétendent fixer son image. Quand des romanciers et des poètes, qui ont eu des millions de lecteurs, ont accepté la langue populaire ou même l'argot, non pas avec l'idée de piquer leur récit d'une églantine, mais pour en ourdir la chaîne même de leur œuvre, alors que la vie, autrement puissante encore que l'art, fond et confond les parlers, au collège comme à la caserne, après que pendant des années un peuple entier, enfoncé dans ses trous boueux et sanglants, a fait aux tranchées l'unité de langage comme l'unité de cœur, va-t-on faire la moue à des mots, laids peut-être jadis, aujourd'hui sacrés et qui font courber les fronts jusqu'aux extrémités de la terre ? Nous ne voulons pas pour le français d'une survie dans une forme hiératique comme a été celle du latin. La linguistique en tous cas, étant une science, ne peut avoir ces dégoûts des réalités. Il est de son devoir de montrer qu'à traiter le français en langue morte on s'expose à le faire mourir.

C'est au reste, suivant moi, à la seule condition de reconnaître franchement le présent, qu'on peut espérer maintenir ce qui doit être maintenu. Il n'y a nul espoir d'imposer de nouveau la croyance à un dogme grammatical reçu d'en haut, en bloc, et d'origine impénétrable. A cette foi disparue ne convient-il pas de substituer une croyance raisonnée dans des règles qui se justifient ? A ce prix peut-être arrivera-t-on à créer, d'abord dans des milieux où l'on réfléchit, puis jusque dans des masses le sentiment que la langue, instrument d'échange, ne doit pas plus être altérée que les poids et mesures, qu'elle est un bien collectif, et que tout ce qui diminue ce bien, contrairement aux intérêts de tous, est une faute contre la morale linguistique.

Les Universités et les Académies ont leur rôle distinct. Il ne leur est pas défendu de collaborer. Si des Compagnies comme la vôtre pouvaient, dans un Bulletin périodique, en donnant leur avis, tantôt sur des principes et des questions d'ensemble, tantôt sur des points particuliers, éclairer les

---

esprits et les consciences, elles rendraient à la société qui parle français, c'est-à-dire à une partie du monde civilisé, un service de premier ordre.

Une Académie française de Bruxelles aurait aussi particulièrement qualité pour défendre la position de notre langue dans l'univers. La Belgique ne pouvant être suspecte d'impérialisme, même intellectuel, il vous appartient de chercher par quels accords pourrait se régler la question internationale des langues, de façon que chaque idiome garde la place à laquelle il a légitimement droit, mais qu'en même temps les communications soient assurées entre les diverses races qui composent la société des hommes, sans que l'enfance et la vie elle-même soient écrasées sous l'apprentissage de langues trop nombreuses. Un pareil résultat non seulement serait un bienfait pour la pédagogie et l'hygiène, mais aussi pour la paix générale. *S'entendre* a voulu dire *se comprendre* avant de signifier *s'accorder*.

---

### Discours de M. Albert GIRAUD

*L'Académie de Langue et de Littérature françaises* est née le 19 août 1920. Critiquée déjà le jour même de sa naissance, elle n'a cessé, depuis deux ans, d'être en butte aux attaques d'aimables censeurs résolus à trouver mauvais tout ce qu'elle ferait. Elle ne s'en est guère émue, sachant que les académies qu'on n'attaque pas sont des académies mort-nées. Quoi-  
qu'elle ait des dents qui pourraient mordre, elle ne les a montrées que pour sourire. Sans s'inquiéter des cabales et des clabauderies, elle s'efforce de voir plus haut — ce qui n'est pas difficile — et de réaliser la grande pensée à laquelle elle doit de vivre.

Dans son rapport au Roi, voici comment s'exprimait M. Jules Destrée, alors ministre des Sciences et des Arts, aujourd'hui notre collègue, voici ce que l'on peut lire :

« La principale des innovations qui différencient l'Académie  
» nouvelle de l'Académie flamande est la création de membres  
» étrangers. L'Académie pourra appeler à elle un nombre  
» limité d'écrivains et de philologues de nationalité étran-  
» gère, choisis dans tous les pays où le français est parlé,  
» honoré, cultivé, et qui sont comme les provinces intellec-  
» tuelles de la civilisation française. Aucun lien ne rattache  
» les uns aux autres, à l'heure actuelle, ces divers centres  
» de culture. Il a paru que la Belgique, tant par sa situation  
» géographique qu'à cause du prestige que lui ont valu les  
» épreuves de la guerre, était spécialement qualifiée pour essayer  
» de réaliser un groupement international de cette espèce ».

L'Académie nouvelle s'est empressée de donner un corps à cette pensée. En le faisant, elle l'a même élargie et complétée. Non seulement elle a appelé à elle des écrivains venus de ces provinces intellectuelles où l'on parle, où l'on écrit

le français, mais elle a élu des écrivains et des philologues qui, nés dans des pays où l'on ne parle, où l'on n'écrit guère le français, le parlent et l'écrivent eux-mêmes avec art, qui, par conséquent, sont capables d'en répandre le goût et, en faisant connaître à leurs compatriotes les monuments de notre littérature française, de nouer entre notre patrie et la leur des liens dont la culture européenne est destinée à profiter.

C'est pourquoi, dans cette section internationale, qui est notre parure et notre honneur, si M<sup>me</sup> de Noailles et M. Brunot représentent la France, et M. Benjamin Vallotton, la Suisse, M. Gabriel d'Annunzio est le représentant de l'Italie et M. Nyrop celui du Danemark. C'est pourquoi M. Brand Whitlock, à partir d'aujourd'hui, représente parmi nous les Etats-Unis d'Amérique.

A ces noms éclatants viendront encore s'en joindre d'autres. que nous choisirons dans le même esprit. Ainsi, en peu de temps, l'espoir exprimé en 1920 sera complètement réalisé.

Et voici que je me souviens d'un mot de Théophile Gautier. Les Goncourt racontent que, pendant l'exposition universelle de 1867, le poète, recevant dans son hospitalière maison de Neuilly les artistes et les écrivains accourus à Paris de tous les pays de la terre, disait avec une fierté touchante que, certains soirs, en faisant le tour de sa table, on pouvait faire le tour du monde. Le jour viendra, s'il est permis de comparer les choses matérielles aux choses spirituelles, où la Belgique dira qu'en parcourant la liste des membres étrangers de son Académie de littérature, elle peut faire le tour du monde de l'esprit.

Et maintenant, Monsieur et cher Collègue, j'ai hâte de vous dire, sans me flatter d'apprendre quelque chose à cette brillante assemblée, pourquoi vous êtes notre élu.

Lorsque le sort vous désigna pour représenter auprès du Gouvernement belge la grande République des Etats-Unis d'Amérique, vous nous arrivâtes précédé d'une triple réputation d'avocat, d'homme politique et d'écrivain. Vous aviez

passé par le barreau, par l'administration, par les fonctions publiques et vos livres vous avaient acquis une place en vue parmi les essayistes, les conteurs et les romanciers de votre pays et enfin, ce qui fait aujourd'hui de vous un récidiviste — un fauteuil à l'Académie américaine. Vous connaissiez déjà Bruxelles que vous aviez traversé jadis et peut-être aviez-vous deviné alors, devant le décor de notre grand-place, que notre petit peuple, dont l'histoire est pleine de grandes choses, serait un jour mêlé à votre vie. Votre esprit curieux, ouvert à tous les spectacles nouveaux et, — pour employer la belle expression de Taine — votre intelligence sympathique, se familiarisèrent vite avec le tempérament de notre race, avec son cœur farouche et profond, épris comme le vôtre, d'indépendance et de liberté. Votre connaissance de la langue française que vous parlez et que vous écrivez avec une élégante facilité, vous permit de vous initier à tous les travaux de notre élite intellectuelle. Non seulement on vous vit prendre un vif intérêt aux phénomènes de notre développement politique, mais votre imagination d'artiste se complut à étudier le magnifique héritage pictural de nos grands Maîtres et l'éclosion, inattendue et paradoxale, d'une jeune littérature qui commençait à s'imposer à l'attention du monde spirituel. On peut dire de vous, en modifiant légèrement le texte du vieux Térence, « c'est un homme qui aime la Belgique et à qui rien de belge n'est indifférent ». Et tous nous saluâmes en vous celui qui nous venait en ambassadeur du pays de Longfellow, de Washington Irving, de Walt Whitman et d'Edgar Poë. Aussi n'hésitons-nous pas à vous dire que, si notre Académie avait été créée avant la guerre, pendant ces années heureuses que vous décrivez si bien dans les premiers chapitres de *La Belgique sous l'occupation allemande*, elle vous eût offert plus tôt le fauteuil qu'elle vous prie d'accepter aujourd'hui.

Bruxelles alors, dans le monde des légations, passait pour le poste diplomatique le plus tranquille de la vieille Europe.

L'ironique destin, qui s'amuse à faire mentir les réputations, vous enveloppa dans l'orage qui s'abattit sur nous.

J'hésite, Monsieur, à évoquer ces souvenirs. Comme tous les amours, lorsqu'ils sont profonds, l'amour de la patrie a sa pudeur. Je crains aussi d'effaroucher votre modestie, qui rend plus sympathiques encore, la générosité de votre nature et l'élévation de votre esprit. Mais il suffit que votre nom soit prononcé, il suffit que vous vous montriez pour que ces souvenirs s'éveillent dans notre mémoire, pour qu'ils nous montent aux lèvres et pour qu'ils jaillissent en paroles de reconnaissance et d'admiration.

Vous me pardonnerez donc si je rappelle brièvement ce que vous fûtes pour nous pendant la tourmente où nous avons failli périr. Le sombre drame de la guerre, vous l'avez vécu parmi nous, comme nous, pour nous. Votre cœur, pendant plus de trois ans, battit, je ne dirai pas à l'unisson du nôtre, mais tout contre le nôtre, tant l'injustice du sort et la cruauté de l'envahisseur nous avaient rapprochés. Les tragédies dont vous fûtes le spectateur blessèrent profondément cet idéalisme américain que vous avez défini dans vos livres et c'est alors que vous connûtes, comme vous avez bien voulu me l'écrire plus tard, que la Belgique devenait votre seconde patrie. On sentit que, venu du large et du pays de la liberté, vous épousiez la cause de ce petit peuple si vaillant devant l'épreuve, à qui la liberté est aussi nécessaire que le pain, qui, au cours des siècles, changea si souvent d'opresseurs, mais qui ne livra jamais son âme et dont les fils ne courbèrent jamais leur tête indomptable. Et si parfois, aux heures les plus noires, nous fûmes sur le point de désespérer, vous nous apparaissiez, grave et souriant, vous nous adressiez des paroles amies et votre noble optimisme nous rendait la confiance et la force. Avec le marquis de Villalobar, dont le nom est inséparable du vôtre, vous avez su, sans vous départir un instant de votre dignité, rappeler à l'envahisseur que la conscience du

monde avait les yeux sur lui et vous le fites parfois hésiter dans son œuvre de destruction et de mort.

Mais cette lutte incessante, dont la fatigue eût suffi à briser un caractère moins bien trempé, ne vous absorba point tout entier. En même temps que vous agissiez, vous écriviez pour vous, dans un journal intime la chronique de ces heures terribles. Ce journal, vous l'avez publié depuis et, sans le savoir peut-être, vous en avez fait un monument historique. Comme votre compatriote John Lothrop Motley, qui fut diplomate aussi, et qui fit chez nous des recherches pour son livre sur Guillaume le Taciturne, vous avez été notre historien. Mais, plus favorisé que lui, réduit à fouiller des archives, vous avez vécu l'histoire avant de la raconter.

Oui, votre livre sur la Belgique sous l'occupation allemande est une œuvre pleine de vie et de moëlle. Elle est simple, profonde et dramatique. Portraits, récits, méditations, y alternent de page en page. Et parfois, devant les infamies dont vous dressez le procès-verbal, votre impassibilité se résoud dans une exclamation indignée. Qui donc pourrait lire sans émotion les chapitres consacrés aux incendies, aux massacres et à ces déportations en masse qui sont le plus large soufflet que l'on ait jamais donné à la dignité humaine ? C'est devant de tels crimes que vous avez poussé ce cri superbe, où vibre toute la fierté de la race anglo-saxonne : « Il se peut que dans d'autres langues il y ait des mots pour ces actions-là, mais nous, en anglais, nous n'en avons pas ! »

Ne vous étonnez donc pas, mon cher collègue, si votre élection fut sonore et joyeuse et si la Belgique tout entière l'a ratifiée. En vous nommant, notre compagnie fête en vous un noble écrivain, notre Ami des bons et des mauvais jours, et notre grand témoin devant l'Avenir.

---

**Discours de M. Brand WHITLOCK**

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

*L'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises*, en m'invitant à prendre un fauteuil dans le cercle de ses membres, me fait un grand honneur. Cette marque de haute distinction, dont j'apprécie toute la portée et toute la signification, me rend très fier, et l'amabilité chaleureuse de votre accueil me touche profondément. Je suis vraiment ému par les paroles flatteuses que vient de prononcer mon ami Albert Giraud, et par tous les souvenirs d'une amitié forgée dans la tourmente qu'évoque son discours. Etre ainsi accueilli par le poète du « Laurier » ajoute son propre charme à votre réception et si j'essayais de lui en exprimer toute ma reconnaissance, je resterais ici, je le crains, embarrassé jusqu'au matin, comme son Pierrot qui frottait le rayon de lune sur son habit. En effet, il m'est impossible de vous exprimer tout ce que je ressens en cette circonstance : pour nous, la seule chose que nous puissions faire de nos émotions est de les cacher. Heureusement, entre vous et moi, les phrases ne sont plus nécessaires. Nous nous connaissons trop pour que je doive vous réitérer l'assurance de ces sentiments de gratitude qui se portent spontanément et affectueusement vers vous tous.

Si les années que j'ai passées ici ont été sombres et tragiques, elles sont pourtant les meilleures de ma vie, à cause de la révélation, faite par ce peuple, de tout ce qui est grand, noble, héroïque dans l'âme humaine ; et je ne cesserai d'être reconnaissant au sort qui m'a permis d'être avec vous pendant cette grande épreuve. De telles circonstances forgent les liens d'une amitié indissoluble.

Je suis particulièrement honoré d'être reçu par les litté-

rateurs belges, au sein de cette compagnie qui représente l'âme de ce pays et de ce peuple. Et je suis heureux de faire partie de cette Section Internationale et d'y représenter, pour autant que je le puisse, un pays où, si l'on ne parle guère le français, on n'est pas étranger à son accent, à sa beauté et à son esprit. Tous les grands écrivains qui se sont exprimés dans cette langue y sont connus ; et la littérature et les lois de l'Amérique en ont subi l'influence. Rien de plus intéressant que d'observer l'action mystérieuse de ces échanges de forces spirituelles entre les différents pays : l'exil d'un Voltaire en Angleterre, la correspondance de M<sup>me</sup> du Deffand avec Horace Walpole, la visite du vieux Franklin en France ou du jeune de Tocqueville en Amérique, les lettres échangées par Baudelaire et Edgar Allan Poe, la parenté entre Verhaeren et Walt Whitman ; enfin toute cette longue série de sympathies mutuelles qui ont tissé la trame d'une compréhension toujours grandissante entre les peuples, et créé ainsi une amitié qui reste un gage de solidarité pour les heures sombres et difficiles.

Malgré les différences de langue, de race et de mentalité, les deux cultures, l'une latine, l'autre anglo-saxonne, ont tellement de choses communes qu'elles deviennent essentiellement une. Et par leur labeur, les sacrifices de leurs penseurs et de leurs hommes d'action, un système de libertés et de lois a été érigé, une culture a été développée, qui, ayant survécu à une grande épreuve, ne doivent plus être menacés. C'est pour les conserver et les perpétuer que nous les défendîmes pendant la guerre. Si c'était nécessaire, les hommes de cette culture sauraient les défendre à l'avenir. Mais pour que cela ne soit plus nécessaire, il faut resserrer les liens de sympathie et chercher tous les moyens de contact propres à cultiver les amitiés : et c'est pour cette raison, je crois, que vous avez eu l'heureuse initiative de grouper autour de vous les représentants d'autres pays.

Pour qui a toujours vu dans la littérature le but de son

ambition, l'objet de son amour, la consolation de sa vie, et dont la récompense suprême serait de pouvoir un jour toucher l'ourlet de sa robe, c'est un bonheur d'être ainsi associé à la lignée d'écrivains qui font la gloire de la littérature belge. Ce n'est pas la moindre qualité de celle-ci que d'être une littérature essentiellement jeune. Ne porta-t-elle pas ce joli nom « La Jeune Belgique » ? C'est un nom qui évoque en vous les souvenirs de votre propre jeunesse, de ses enthousiasmes et de ses rêves, le souvenir des œuvres que vous écrivîtes alors, et, ce qui est peut-être plus, des œuvres que, hélas, vous n'écrivîtes pas. C'est un nom qui évoque les souvenirs de ces jours où vous sentiez en vous des forces mystérieuses et à demi-comprises, l'âpre nécessité d'une expression artistique, jours de travail intense et fiévreux, de luttes ardentes et glorieuses, le souvenir enfin de la naissance de ce mouvement qui, après avoir pris son élan, donna un beau corps à la pensée et à l'âme belges. C'est vous et vos camarades qui avez formé cet esprit national destiné à tremper sa lame dans les flammes de la plus grande et de la plus effroyable des guerres. La jeune Belgique ne savait peut-être pas qu'elle allait écrire pour l'histoire une des plus nobles épopées. La résistance des jeunes de 1914 fut une épopée, et ces jeunes gens étaient les enfants de son esprit. Fils d'une culture qui assure la liberté de l'individu, de sa pensée et de son expression, et rend ainsi l'art possible, les jeunes Belges de ces dernières années furent les premiers, sous l'égide de leur jeune Roi, à se jeter contre les envahisseurs, non seulement de leur pays, mais d'un royaume intellectuel dont les frontières n'ont d'autres limites que l'envolée des ailes de sa pensée.

Pour moi, l'aspect que la Belgique présente et la forme dont elle se revêt sont toujours ceux de la jeunesse. Thyl Ulenspiegel n'est-il pas l'incarnation immortelle de la jeunesse même, et n'est-ce pas avec lui que commença la littérature de Belgique ? Cette œuvre de Charles De Coster est un phénomène qui prouve l'existence, la réalité de la nation. Une nation existe

de par son unité d'âme et de par ses poètes, qui extériorisent cette âme. Et c'est la gloire de Charles De Coster d'avoir écrit non seulement un roman picaresque de premier ordre, mais une grande épopée qui représente l'âme de son peuple et lui donne sa suprême expression. Ulenspiegel, avec toute sa fougue, son éternelle révolte, son esprit frondeur, son espoir, son courage, sa foi, est la jeunesse par excellence. Et puis, il a ce sens de l'humour qui, j'allais presque dire plus que n'importe quelle autre qualité, nous rend l'âme belge si sympathique. Mais ce livre n'est pas seulement une grande œuvre d'art, c'est un acte de foi patriotique et de revanche suprême. Je le lisais parfois pendant l'occupation, avec ce mélange de délice et de désespoir qu'éprouve en présence d'une grande œuvre celui qui aspire à écrire lui-même. Et je me frottai les yeux, tellement ce livre, en dépit de son allure archaïque, paraissait moderne et d'une actualité surprenante. J'aurais pu me figurer que De Coster était là à ce moment et qu'il écrivait l'histoire de cette occupation. En somme, il y était, ou tout au moins Ulenspiegel y était, avec toute la force de sa résistance courageuse, et même avec ses drôleries et je dirais, si je n'étais pas Académicien, avec ses « zwanzes ». Il y a en Ulenspiegel quelque chose d'indéfinissable, à la fois charmant et poignant, qui se retrouve dans toute la littérature belge, quelque chose de parfois paradoxal, mais de toujours savoureux, original et particulier qui lui donne son caractère national. Tourgueneff, en parlant de la grande école russe de son siècle, disait que les écrivains russes réécrivaient toujours *le Manteau* de Gogol : c'était sa façon de dire son admiration pour le fondateur de cette puissante école qui, en lui, trouva son apothéose. Les écrivains belges n'ont pas réécrit *Ulenspiegel*, pas plus que les écrivains russes n'ont réécrit *le Manteau* ; mais il y a dans toute la famille des écrivains belges un peu d'Ulenspiegel et ils voient tous avec la même vision : celle du peintre de votre école, une des deux premières écoles de peinture du monde.

*Ulenspiegel* abonde en petites scènes de la vie familiale et intime qui nous rappellent les vieux maîtres de cette école, et cette même caractéristique se retrouve dans l'œuvre immense et variée de Camille Lemonnier. Il avait fréquenté les ateliers de peintres avant de se renfermer dans son studio. C'est une bonne chose pour un écrivain, pour un romancier surtout, de flâner dans les ateliers de peintres, — à condition qu'il n'essaye pas de devenir peintre lui-même — ; il apprend ainsi, ou il devrait apprendre, beaucoup de choses qui lui seront utiles. Son métier est d'abord de voir lui-même les caractères et les scènes, ensuite, ce qui est plus difficile, de les faire voir par ses lecteurs aussi clairement qu'il les voit lui-même. On trouve cette force dans les œuvres de Lemonnier. Ses descriptions sont d'un réalisme poignant. Et dans toutes les manières successives où il chercha son style et la manière qui lui devint propre, nous sentons cette qualité originale et robuste, foncièrement belge, qui le fit accueillir dans d'autres pays. Il fut le premier à révéler son peuple au monde extérieur de l'art.

Si ce sens du coloris, ce don pictural est la ligne de parenté qui l'unit à son grand confrère Verhaeren, on trouve dans ce dernier un mysticisme et une qualité spirituelle qui, par un paradoxe qu'il ne m'appartient pas d'approfondir, subsistent toujours, dans la Flandre, côte à côte avec le goût pour la couleur et pour la vie plantureuse. Verhaeren, tout en étant particulièrement le grand poète belge, devint, avant sa mort, le poète universel. Ses poèmes me sont si chers, je les aime tant, que je n'oserais pas en aborder l'analyse, de peur de n'en jamais finir. Ici, une galerie de tableaux exquis ; ici, d'abord toute la Flandre ; puis finalement tout l'univers. Verhaeren a pénétré les secrets de l'âme contemporaine, tous ses doutes, tous ses problèmes, toutes ses hésitations ; il semble qu'il ait compris mieux que n'importe qui l'âme de son époque. Et il a osé affronter ces forces tumultueuses qui halent un monde maussade vers une destinée obscure. Il y a même dans sa mort

tragique quelque chose de symbolique dont lui seul aurait pu approfondir le secret. Il mourut au milieu du grand cataclysme, dont il est jusqu'à présent le seul poète, dans ce cataclysme qui fut l'apothéose effroyable des machines et des inventions sataniques dont l'ombre sinistre et gigantesque se trouvait déjà dans ses œuvres. Telle était sa présience, telle était sa connaissance de ces forces surnaturelles, qu'il est le poète de la grande guerre, le seul qui, au milieu de la tourmente, pouvait la dépeindre.

Si Verhaeren ressemble à notre poète Walt Whitman, M. Maeterlinck me fait penser parfois à notre poète Emerson. Tous les deux sont poètes, même quand ils écrivent de la prose : il y a dans la pensée de tous deux une qualité qui range leurs œuvres dans le cadre de la poésie philosophique. S'il y a une différence entre leur mysticisme, — car chez Emerson le mysticisme est un mysticisme puritain, — leur qualité transcendante les rapproche et rend l'œuvre de M. Maeterlinck, toujours si spirituelle, si raffinée et si pure, accessible aux milliers de lecteurs qui, chez nous, y trouvent la consolation.

Je mentionne ces grands noms de la littérature belge parce que je ne voudrais pas laisser passer l'occasion de leur rendre l'hommage de mon admiration et de ma gratitude, et puis parce qu'ils résumant les qualités qui rendent la littérature belge si glorieuse. Ces quatre noms se lèvent au-dessus de l'horizon comme les tours d'un grand édifice qui, de loin, attire les regards du voyageur. Mais quand, sa curiosité artistique en éveil, le voyageur s'approche, il voit toute une série d'autres œuvres. Comme les statues qui ornent une façade ou les tableaux qui embellissent un intérieur, elles contribuent à former un bel ensemble, une œuvre intégrale, qui restera un des plus beaux monuments de la littérature contemporaine. Ainsi notre voyageur, s'il veut connaître la littérature belge, remarquera les vers charmants de Max Waller avec leur enthousiasme frais et jeune ; les poèmes et les romans

de Georges Rodenbach, les uns d'un charme mystique et voluptueux, les autres d'un pittoresque et d'une atmosphère qui évoquent le souvenir de Bruges avec le son de ses carillons, et tout ce qui est désuet et vieillot dans l'ancienne capitale des Flandres ; il goûtera la douce mélancolie des méditations qui occupèrent la solitude d'Octave Pirmez ; il se délectera aux beaux tableaux, tout empreints de la couleur de l'école flamande, des romans d'Eugène Demolder ; et, retenu par leur beauté indéfinissable, il s'attardera longtemps devant les poèmes de Charles Van Lerberghe.

Le siècle qui a vu le développement de cette œuvre fut une époque littéraire féconde. Il y eut en Amérique un mouvement analogue en certains points à celui de votre pays. Ce fut la période qui suivit la guerre civile, quand, le spectre des divisions et des particularismes ayant été conjuré, l'esprit national s'élargit et s'enorgueillit. La grande pléiade de poètes de la Nouvelle Angleterre : Longfellow, Whittier, Emerson, Lowell, Holmes, brillait encore, mais l'œuvre était terminée. Elle est belle, digne des meilleures traditions de la littérature anglaise ; soucieuse de la forme, inspirée par un sentiment pur, elle exprime le meilleur de ce temps et le meilleur de l'homme de ce temps. Mais il y avait un certain courant d'opinion qui trouvait qu'elle n'était pas assez distinctive de son propre pays. Un des premiers, sinon le premier à s'en plaindre, fut Walt Whitman. Déjà, avant la guerre civile, dans ses poèmes qu'il qualifiait lui-même de hurlements barbares, il réclamait une littérature purement américaine, une révolution qui balayerait tout ce qui était européen. Il était jeune alors et aimait à « épater les bourgeois ». Tout le monde fut choqué : « Quoi, disait-on, ce rustre-là, un poète ? » Il détestait tout ce qui était romanesque, féodal. Il haïssait « les poèmes distillés des poèmes ». Mais sous l'extérieur farouche de ce jeune homme qui allait devenir « le bon poète aux cheveux blancs » battait le cœur non seulement d'un grand poète, mais d'un grand homme qui aimait l'humanité. Son idéal grandiose entrevoyait

une Amérique qui, se détachant des traditions du vieux monde, fournirait l'association humaine idéale, une démocratie athlétique, comme il l'appelait. Ce fut peut-être une désillusion pour lui d'avoir été reconnu et accepté en premier lieu par l'élite littéraire anglaise, avant de l'avoir été par les littérateurs de son propre pays. Et, par l'ironie monotone du sort humain, son œuvre d'un mysticisme démocratique, vouée au peuple, et où l'homme du peuple trouve sa véritable apothéose, n'est vraiment appréciée encore aujourd'hui que par une aristocratie intellectuelle assez restreinte.

Mais il y avait alors deux jeunes écrivains qui, plus que tous les autres, donnèrent une direction à ce mouvement nationaliste et surtout une orientation nouvelle au roman. Ce furent : William Dean Howells et Henry James. Par un phénomène curieux, tandis que Whitman était adversaire de tout ce qui était étranger, eux, ayant vécu en Europe, en avaient rapporté les idées destinées à transformer la littérature américaine. Nos romanciers, avant eux, étaient tous de l'école romantique. James Fennimore Cooper, dont les romans sont familiers à tous les garçons, grands ou petits, tant européens qu'américains, modelait ses beaux romans, comme Henri Conscience, sur ceux de Sir Walter Scott : les chefs indiens qui défilent à travers ses pages sont un peu héroïques et parlent tous comme des sénateurs.

Plus grand fut Nathaniel Hawthorne, dont le chef-d'œuvre *The Scarlet Letter* est la meilleure étude de l'âme puritaine et restera non seulement un livre classique de notre littérature nationale, mais une œuvre glorieuse de la littérature anglo-saxonne.

Il y eut encore *La case de l'oncle Tom*, peut-être le livre le plus romanesque de tous, mais qui n'en a pas moins franchi les barrières de toutes les langues du monde.

Et puis il y eut Hermann Melville, l'ami de Hawthorne. Il faut absolument que je vous parle de Hermann Melville. Vous ne trouverez son nom dans aucune anthologie améri-

caine ; et, cependant, il est un des plus grands romanciers de tout ce grand siècle. Il fut la victime d'un sort ironique. Dans sa jeunesse, il avait été marin et avait écrit deux ou trois romans. Il subit une éclipse d'un demi-siècle, et ce n'est que récemment, l'autre jour pour ainsi dire, bien des années après sa mort, que, par je ne sais quel hasard, on a sauvé de l'oubli son grand livre *Moby Dick*. J'avoue un goût tout particulier pour les histoires de mer ; c'est pourquoi j'aime tant Joseph Conrad, ce grand anglais, marin lui-même comme Melville, dans sa jeunesse. *Moby Dick* résume toutes les histoires de mer. *Moby Dick*, j'aurais dû vous l'expliquer, est une baleine, une grande baleine blanche, qu'aucun baleinier n'a jamais pu capturer et qui fut le héros indomptable d'effroyables combats. Elle a arraché, pendant un combat, dans la chasse, une jambe au capitaine Ahab, vieux baleinier de New Bedford ; et celui-ci s'est voué à la vengeance. Pendant des années il poursuit dans toutes les mers cette baleine monstre et terrifiante. Le livre est l'histoire épique de cette poursuite. D'après le résumé que je vous en donne, l'œuvre vous paraît, sans doute, un roman feuilleton des plus banal. Mais quand on en aborde la lecture, dès la première page, on entre dans un autre monde ; cette vie de la mer, où il y a je ne sais quelle fascination, quelle tragédie. Débutant comme une simple aventure marine, l'histoire se déroule majestueusement et devient successivement poème, drame, épopée. Le capitaine Ahab, debout sur le pont, sa jambe d'ivoire insérée dans un trou du plancher, dirige la poursuite acharnée pendant des années, et fait ainsi le tour du monde. A midi, il emploie sa jambe d'ivoire comme tablette pour calculer la longitude et la latitude ; il ne descend dans sa cabine que pour dire ses prières et pour prendre le peu de repos qui lui est nécessaire. Il inspire la terreur à ses matelots qui deviennent la proie d'une peur superstitieuse. Il est implacable, sans remords. Il devient une légende de la mer et le symbole de la volonté et de la vengeance, tandis que cette baleine mons-

trueuse et blanche devient le symbole de la destinée. Dans ce livre de Melville, il y a tout le mystère de la mer, et tout le mystère de la vie avec l'ombre troublante de sa tragédie inéluctable. C'est un livre dont la lecture est une de ces expériences qui marquent une étape dans la vie. Par son style calme, élevé et pur, par sa technique superbe et parfaite, par la connaissance des hommes, par la connaissance des bateaux, qui ont leur personnalité comme les hommes, par l'érudition scientifique, par la vision profonde et par le détachement artiste de l'auteur — Melville écrit avec la sérénité des trois Parques — cette œuvre est un triomphe de l'imagination créatrice. Et pendant un demi-siècle, l'auteur ignoré peina dans un bureau de la douane à New-York, et son œuvre resta inconnue. Aujourd'hui on en recherche les premières éditions chez tous les bouquinistes.

C'eût été une digression de parler ici de Melville si ce n'était pas un devoir d'aider à l'effort que l'on fait partout pour lui rendre une justice posthume. Melville est un de ces grands talents qui sont au-dessus du classement : il est en même temps romantique et réaliste.

Mark Twain échappe aussi au classement. Il fut romancier, parfois réaliste et parfois romantique, parfois humoriste et toujours philosophe. Et puis il y eut Brek Harte, romantique, lui aussi, dans ses contes de l'Ouest.

Le réalisme conscient ne paraît pas avant le retour de Howells et de James de leur séjour outre-mer. Ils revinrent imprégnés des principes de l'école réaliste et dans leurs livres, pour la première fois, on eut des romans qui peignaient les mœurs de la vie américaine telle qu'elle était. Ils avaient adopté la méthode de l'école réaliste, tout en conservant une prédilection pour des sujets en harmonie avec le goût, la prudence peut-être, si ce n'est la bienséance anglo-saxonne.

James fut l'ami de Flaubert, des Goncourt, de Tourgueneff ; il fréquentait les salons littéraires de Paris. Ses œuvres révèlent un artiste exquis et consciencieux. Il peint le caractère amé-

ricain, non pas tel qu'on le trouve dans son propre milieu, mais plutôt mis en relief sur un fond européen. Et depuis son premier roman qui nous trace le profil délicieux et pathétique de Daisy Miller, à travers toute cette longue série de portraits de ses concitoyens qui flânent par les villes, les plages, les hôtels, les pensions d'Angleterre, de France, de Suisse et d'Italie, il avance d'un pas sûr, de gloire en gloire, explorant le domaine de la sensibilité intellectuelle. Il produisit une œuvre d'une psychologie profonde, dont M. Paul Bourget a pu dire il y a déjà vingt-cinq ans : « Je ne connais parmi nos contemporains que M. Henry James qui ait donné des analyses de cet ordre ». Cette œuvre lui vaut une place distinguée parmi les plus grands romanciers de son époque. Il fut en même temps un excellent critique. Et, peut-être à cause de sa manière, devenue dans sa dernière phase si psychologique et si difficile à suivre parmi toutes les péripéties d'une pensée subtile qui sonde l'âme jusqu'à ses nuances les plus délicates et fugitives, il est un artiste mieux apprécié par les artistes eux-mêmes que par le public.

Mais James, qui s'en fut en Angleterre, se détacha peu à peu du mouvement, tandis que Howells, resté en Amérique, devint le maître de la nouvelle école. La curiosité littéraire de Howells était très éveillée. Il fouilla toute la littérature européenne contemporaine, celle d'Italie, celle de France, celle d'Espagne, celle de Russie. Tourgueneff et surtout Tolstoï exercèrent sur lui une influence énorme. Doué d'un beau talent, il mettait en pratique les principes du réalisme. Il détestait et fuyait tout ce qui était romantique et il créa une longue série de romans qui dépeignent la vie de la bourgeoisie américaine. Ses livres sont charmants à cause de sa fine observation, de son esprit et de son humour. Ce fut un caractère serein, humain, probe, extrêmement raffiné. Son style pur et limpide se développe avec une gracieuse facilité. C'était l'homme le plus doux, le plus aimable ; et pourtant, son sort fut de se trouver dès le commencement de sa carrière attiré dans une polémique

artistique qui dura de longues années. Mais aussitôt se groupa autour de lui toute une école de jeunes romanciers, qu'il encouragea et dont il développa les talents avec un soin presque paternel. Les écrivains de toute une génération l'adorèrent : ils avaient un véritable culte pour lui. Il devint doyen de la littérature américaine, président de l'Académie, et il reste apprécié partout où on lit la langue anglaise. Sa victoire fut complète : même les romanciers les plus romanesques lui firent l'honneur de donner à leurs livres au moins un aspect de réalité. Les livres qu'écrivirent les fils spirituels de Howells, ces jeunes écrivains hélas grisonnants maintenant, furent, au commencement, plutôt régionalistes que nationaux. Comme les pionniers, quand les terres du Far-West furent ouvertes par le Gouvernement, avaient chacun marqué par des piquets l'étendue de terre qu'ils réclamaient et exploiteraient, ainsi chaque écrivain choisit son lopin particulier et commença de le labourer avec enthousiasme. Il en résulta une documentation intense du pays : il y eut toute une série de romans sur la région connue sous le nom de Nouvelle Angleterre, des romans du Sud, des romans du Moyen-West, des romans du Far-West, des romans de la Californie. Ces romans sont pleins de couleur locale : ils reflètent les mœurs, les habitudes, le langage particuliers à chacune de ces régions. J'aimerais vous faire connaître, si le temps le permettait, plusieurs de ces écrivains, romanciers ou poètes, comme Hamlin Garland, Frank Norris, Stephen Crane, Mrs. Edith Wharton, Georges W. Cable, Owen Wister, Booth Tarkington, Mrs. Margaret Deland, Mrs. Mary Wilkins Fresman, William Allen White.

Si je ne parle guère des poètes, c'est parce que le fait principal, le phénomène le plus remarquable au point de vue littéraire, du demi-siècle précédant la guerre, est le développement du roman. Dans la première moitié du siècle, le romancier, à vrai dire, n'était pas très bien vu, surtout dans les pays anglo-saxons où l'art a toujours dû lutter contre l'esprit de

•

puritanisme. Et ce n'est qu'au milieu du siècle que le roman commence sa croissance phénoménale. Le romancier se mit à la recherche d'un style plus proche de la parole humaine, de la phrase parlée, c'est-à-dire plus proche de la vie elle-même, car l'art a toujours une tendance pernicieuse à s'éloigner de la vie, source éternelle de l'art, et à devenir irréel, artificiel, étrange, invraisemblable. Il s'efforça à assouplir sa manière, à la dégager de la lourdeur et de l'emphase, à dégonfler la phrase pompeuse et boursoufflée ; c'est l'effort de faire parler les gens dans les livres comme ils parlent dans la vie, de désassocier l'auteur de son sujet et de le rendre plus objectif. Ainsi le romancier développa son art, et bien avant la fin du siècle, il se conquit une place à côté des poètes, des sculpteurs, des peintres, des grands hommes de science, qui ont fait de cette époque une des plus brillantes de l'histoire. Ce fut un grand siècle dont nous commençons à peine à apercevoir la grandeur, la force et la beauté. Et parmi les noms qui resplendissaient alors, nul ne brille avec plus d'éclat que ceux de la grande galerie de romanciers. Au point de vue de l'imagination créatrice et de l'intérêt humain, l'art atteignit son apogée dans les œuvres de Balzac et de Charles Dickens ; et, après eux, la technique atteignit sa plus haute perfection dans les œuvres de Tourgueneff, de Flaubert, de Thomas Hardy et de Henry James.

En même temps on observe un phénomène qui montre l'influence que la vie sociale et même politique exerce sur l'art. Au fur et à mesure qu'avance la démocratie, les moyens de semer à tous les vents la vaine parole humaine se développent d'une façon prodigieuse. L'extension du droit de suffrage, l'établissement des écoles publiques, l'instruction obligatoire, l'émancipation, comme on dit, de la femme, élargissent énormément le cercle des lecteurs. Un public nouveau, grand et insatiable, avide de se distraire, est créé. En général, le pouls de la poésie bat plus faiblement. L'énergie imaginative trouve une récompense plus grande à écrire des

romans. La machine, l'outil de la démocratie, y contribue : on invente des procédés nouveaux, on découvre le moyen de transformer de beaux arbres en livres, sacrifice parfois impie au dieu nouveau. On compose des caractères, on relie, on broche des livres par la machine. Les bibliophiles lèvent leurs mains au ciel, mais le romancier fait sa joyeuse entrée dans son royaume. Ce n'est pas tout : son champ d'action s'élargit énormément. Tout le monde écrit un roman. Il y a des romans de propagande, des romans psychologiques, des romans autobiographiques, des romans scientifiques, des romans politiques.

Il n'y a plus de bornes aux possibilités. C'est une évolution qui ne prendra fin qu'après que le monde sera dénudé de toutes ses forêts et qu'il ne restera plus de pulpe pour nourrir l'âme de l'homme.

Mais attention ! Quand la propagande entre par la porte, l'art s'envole par la fenêtre. Avec la démocratie arrive inévitablement la démagogie, en art comme en politique. Dans une vie où tout est hâte, fièvre, vacarme, dans une vie dominée par la recherche opiniâtre de l'argent, l'écrivain, s'il réussit à plaire à ce vaste public, son nouveau patron, deviendra riche. Il se promènera en automobile, sa femme aura un collier de perles aussi long que n'importe lequel. Le romancier n'aura qu'un rival : le cinéma ; et c'est un rival très dangereux, parce que pour comprendre le cinéma, aucun effort d'attention n'est nécessaire. On n'a qu'à s'asseoir et à regarder, pendant que le Cow-Boy du Far-West, se heurtant à tous les dangers, les injustices et les aventures de trois rouleaux, poursuit les ravisseurs de la belle jeune fille pauvre, et à la fin reçoit la récompense que lui offre le richissime Américain inévitable et ponctuel, dont le rôle au cinéma comme dans la vie est de donner sa fortune au premier venu. Ainsi se déroule le drame, et l'histoire passe à travers les têtes et produit cette sensation délicieuse du vide complet. Oui, c'est un rival très dangereux, le cinéma. Mais il y a toujours moyen de s'arranger, et le romancier arrive parfois à faire un accord avec son rival

pour métamorphoser son roman en film. Alors, c'est parfait, on peut avoir deux automobiles et allonger le collier à volonté. La Rochefoucauld dit que dans l'adversité de nos meilleurs amis nous trouvons souvent quelque chose qui ne nous déplaît pas. A fortiori, dans le succès de nos meilleurs amis nous trouvons souvent quelque chose qui ne nous plaît pas. Mais on ne doit pas en vouloir à l'écrivain parce qu'il gagne de l'argent. Qu'un livre plaise à la foule ne veut pas dire qu'il ne soit pas bon, ou qu'il manque d'art. C'est un grand don de pouvoir toucher ainsi le cœur de la masse : c'est un talent mystérieux qui est mêlé au génie des plus grands artistes, et qui, par un paradoxe irritant, se trouve parfois chez les plus vides des nullités qui noircissent le papier. En somme l'œuvre d'art parfaite a une qualité d'universalité : elle satisfait le goût critique de l'élite en même temps qu'elle touche le cœur de la masse. C'est là son véritable triomphe et son apothéose.

La guerre a creusé entre ce grand siècle et le nôtre un abîme que nous ne pouvons plus franchir, un abîme aussi profond que le goufre creusé par la révolution française entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Que de fois, pendant la guerre, ici en Belgique, nous nous disions : « Après la guerre ! ». Quels projets, quelles ambitions ! Quelles belles choses on allait faire, après la guerre ! Le monde allait être comme auparavant, mais meilleur, renouvelé. On allait assister à une vaste renaissance de l'art : on se figurait déjà les œuvres qui naîtraient de ce grand remous des idées. Jusqu'à présent, pour autant que je sache, il n'a produit que des misères et des déceptions ; il n'a produit ni de l'art, ni de la morale. Le monde, hélas ! n'est pas meilleur : heureux encore s'il n'était ni plus méchant ni plus mauvais. Mais nous sommes encore trop près de la guerre pour dire ce qu'elle produira. On écrit aujourd'hui plus que jamais ; et en tout ce qui concerne le style, la manière, la technique, on écrit peut-être mieux que jamais. Seulement l'imagination n'est plus aussi forte. Pour l'art, il faut de

l'émotion, et les émotions ont été épuisées ; le grand drame de notre temps fut trop intense : l'humanité reste étourdie par le choc. Pour l'art, il faut un monde tranquille et une sensation de sécurité. Après une telle orgie de destruction, il reste énormément à faire pour rebâtir la civilisation. Ce qui inspire confiance, c'est ce qu'on voit ici, en Belgique, où ce peuple de bon sens montre le même courage à travailler dans la paix qu'il en a montré pour se défendre pendant la guerre. En Amérique déjà, où l'on n'a pas souffert autant que dans les pays de l'Europe, où la jeunesse n'a pas été gaspillée d'une façon aussi prodigieuse, une nouvelle école des plus intéressante se forme. C'est une école vigoureuse, libre, enthousiaste, ayant toute la fougue de la jeunesse. Ses écrivains sont encore assez jeunes pour se payer le luxe d'un pessimisme poétique, et ils sont parfois impatients de la discipline qui développe la technique ; aussi sont-ils un peu insoucians de la forme, oubliant ce que disait un esthète qui vécut sous le second Empire : « La forme n'est rien, mais sans la forme rien n'est. » Peut-être, dans leurs vers libres écrivent-ils parfois de la prose sans le savoir, comme Monsieur Jourdain. Et si parfois, comme Ulenspiegel quand il essayait de peindre comme le maître peintre pour lequel il broyait des couleurs, à Damme, ils mettent partout de l'écarlate, je suis loin de dire comme disait Claes à son fils, qu'à l'avenir ils gagneront des florins par dizaines rien qu'en peignant des inscriptions sur les speel-wagen. Ils ont déjà produit des œuvres remarquables, et vous entendrez parler d'eux plus tard, j'en suis sûr. A chaque étape de la vie artistique ou littéraire, on est trop disposé à commettre l'imprudence de critiquer les innovateurs. Il ne faut pas oublier que chaque siècle a sa forme d'expression qui lui est propre, et qu'il n'y a pas d'art final, ni de forme d'art finale, comme il n'y a pas de vérité finale. La vie est un changement continu. Vivre, c'est changer. Quand la vie cesse de changer, ce n'est plus la vie, c'est la mort.

Le vieux proverbe exhale ce plaintif soupir : « Si jeunesse

savait, si vieillesse pouvait ». Mais parfois la jeunesse sait. La Jeune Belgique, il y a quarante ans, savait et pouvait. La jeunesse connaît son temps, son époque. Si ses strophes nous semblent parfois si étranges, s'il y a quelque chose que nous ne pouvons pas comprendre, la faute peut-être est en nous ; la jeunesse comprend. La jeunesse qui dut se sacrifier pendant cette effroyable guerre, et dut en supporter les pires souffrances, la jeunesse qui d'un geste sublime donna sa vie sans compter, doit parfois se douter, comme disait l'autre jour sir James M. Barrie, que peut-être la vieillesse, qui n'avait pas su éviter le guet-apens, ne savait pas grand-chose elle-même.

En tout cas, Messieurs, la parole est à la jeunesse. L'avenir est à elle et il faut lui ouvrir un large crédit. Elle trouvera sans doute la forme, le moyen d'exprimer ce siècle qui est à elle, sauf, peut-être, même dans l'orgueil de sa force, à jeter, parfois, à la dérobée, un regard derrière elle. Elle se souviendra de ce grand passé qui reste en elle et dont elle est faite.

Ici, dans ce pays, dans ce cher pays pour lequel nous avons tous donné un peu de notre jeunesse, elle trouvera une inspiration qui, n'en doutons pas, continuera cette noble tradition qui a donné à la Belgique une place au premier rang des nations artistes du monde. Au commencement de son travail, l'artiste, en Belgique, trouve à portée de sa main tous les éléments de la beauté. Tous les matériaux de l'art y sont d'une malléabilité qui frappe celui qui vient d'un pays nouveau où le sol de l'art semble un peu aride et les matériaux réfractaires. Il y a les espaces ouverts des belles plaines de la Flandre, et les montagnes bleues et vertes de la Wallonie ; il y a les intérieurs intimes sous les petits toits rouges ou dans les fermes massives aux ardoises mauves ; et puis il y a surtout un grand héritage du passé, resplendissant des gloires de cette longue lignée de héros qui, sur ce sol, à travers les siècles, résistèrent à la tyrannie : avec leur tenacité farouche et leur volonté indomptable, ils s'accrochèrent à leur sol, ils le labourèrent

de leurs mains, ils l'abreuverent de leur sang, jusqu'à ce que la terre elle-même s'imprégnât de leurs sentiments et de leur amour. Ils érigèrent ces beffrois qui carillonnent le soir, ces vieux monuments gris, qui portent en eux les secrets du Moyen Age et qui voient rouler à leurs pieds ces vagues de l'humanité qui forment le sujet de leur interminable méditation. Siècle après siècle, ces foules anonymes, avec leurs joies et leurs chagrins, leurs vertus et leurs vices, leurs triomphes et leurs désespoirs, ont contribué, par leur labeur, à donner à cette terre leur part de cette beauté innée qui est l'étoffe même de l'art. Et, sur le tout, il y a le charme poétique de la patine de l'histoire. C'est le pays de l'art : les éléments même y conspirent pour envelopper ses contours d'une atmosphère qui met en chacun de ses enfants un peu de l'artiste. Mais ce n'est pas tout : il y a la force spirituelle, l'âme d'un peuple vaillant, qui met en chacun de ses enfants aussi un peu du héros. C'est cet esprit qui a animé tout ce peuple pendant la guerre. Et de ses expériences, de ses aventures et de ses exploits, sortira plus tard une grande littérature. La figure du jeune Roi illustrera les poèmes et les romans, et Sa gracieuse Majesté la Reine y aura sa place à son côté, comme elle l'a eue pendant la bataille.

Dans le caractère d'un tel peuple, et dans la beauté et les traditions d'un tel pays, la jeunesse belge puisera son inspiration et trouvera sa force. Et elle produira un art où la sincérité de Memling, l'intelligence de Van Dyck et la vision de Verhaeren s'uniront pour aider la jeune Belgique dans la recherche perpétuelle de la septième chanson de Thyl Ulen-spiegel.

---

UNE ŒUVRE NOUVELLE DE M. F. BRUNOT

## LA PENSÉE ET LA LANGUE

Rapport fait par M. J. FELTER à la séance du 15 juillet 1922

M. Ferdinand Brunot, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, récemment élu membre de notre Académie de langue et de littérature françaises, nous a honorés de sa visite le 20 mai 1922, et, comme cadeau de joyeuse entrée avant la réception officielle, il nous a offert le premier exemplaire sorti de presse d'une œuvre nouvelle considérable : *la Pensée et la Langue*. Ce livre, il a voulu le dédier à sa chère Ecole de Sèvres, qui le lui a inspiré, et, par un geste gracieux de remerciement, à notre Académie, qui venait de le nommer. L'Académie s'est montrée très sensible à cet hommage d'un des plus éminents philologues de France, et nous l'en remercions ici de nouveau, avec autant de cordialité et de simplicité qu'il en a mis à nous offrir son travail.

Vraiment, ce jour-là, notre étonnement égalait notre plaisir. Cette œuvre nouvelle, succédant tout à coup à la grande *Histoire de la langue française*, représente un labeur capable d'émerveiller les plus laborieux. On se demandait comment M. Brunot avait trouvé les loisirs nécessaires pour la composer et la publier. Car, à côté des spéculations philologiques, les occupations ne lui manquent pas : il est professeur à la Faculté des Lettres de Paris ; il est actuellement doyen de la dite Faculté, ce qui n'est pas toujours un titre sans fonctions ; il est professeur à l'Ecole des jeunes filles de Sèvres ; il est maire de son arrondissement, et il nous a conté entre deux plats, avec son humour habituel, comment il a réussi pendant la guerre à substituer la *pensée* à la *lettre* des

règlements pour assurer à ses administrés des vivres et du charbon. Quelle vie digne, pleine, utile, intelligemment conduite, vouée à l'étude, à la science, à l'enseignement et à la philanthropie, vie éloignée des intrigues, des fêtes mondaines, sans brigue et sans titres honorifiques ! En ceci gît peut-être tout le secret de son activité. M. Brunot ne perd pas de temps dans les salons et il emploie ses leçons à deux fins. Ses écoles sont pour lui des champs d'expérience philologique. Il a remanié, dit-il, pendant quinze ans, de dix façons, le cours qu'il fait à son Ecole de Sèvres, et le livre actuel n'est autre chose que ce cours longtemps vécu, inspiré par la nécessité d'enseigner le français à des jeunes filles sans latin et sans grec, puis corrigé d'année en année, presque de séance en séance, amplifié et complété enfin à l'usage de l'Université et du grand public.

Au lieu de déposer l'ouvrage dans sa bibliothèque pour des lecteurs futurs, l'Académie a voulu honorer mieux l'auteur et mieux reconnaître son immense effort. Elle a chargé l'un de ses membres d'étudier l'œuvre nouvelle. Le rapporteur désigné avait accepté la mission avec joie, pour le plaisir de connaître le premier un beau livre et de faire l'éloge de son auteur ; mais les circonstances se sont hâtées de compliquer sa tâche. Au moment où figure à notre programme la question de l'enseignement du français, l'examen d'un livre qui annonce dans son titre une *méthode*, des *principes*, le *plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, ne peut plus rester seulement un geste de courtoisie, il devient une déposition dans le débat. Quant à l'éloge de l'auteur, nous n'avons nulle crainte ; il se fera par le simple exposé des faits, sans formules supplémentaires ; mais comment, dans un rapport d'une demi-heure, fournir un exposé fidèle et continu de ces mille pages in-8° qui en valent deux mille de format ordinaire ? La table des matières, sans longueurs et sans phrases, comporte déjà trente pages ; l'ouvrage est divisé en vingt-cinq livres, trois cent-seize chapitres ! Il nous faut donc renoncer

à détailler et commenter de point en point une œuvre aussi touffue : nous nous contenterons de dire à grands traits le but poursuivi, la physionomie générale de l'œuvre, en mêlant à cette esquisse nos réflexions sur les doctrines de l'auteur.

## I.

Quoique M. Brunot s'en défende, ce livre est bien une grammaire. On ne pourrait l'assigner à aucune autre science. C'est, si l'on veut, une grammaire critique et transcendante, qui ne ressemble à aucune autre, qui à cause de son ampleur ne deviendra jamais un manuel. Son sujet propre, d'après les termes de l'auteur (p. vi), est de « présenter un exposé méthodique des *faits de pensée*, considérés et classés par rapport au langage, et des *moyens d'expression* qui leur correspondent ». Son but n'est point de fournir un modèle de grammaire classique, mais de concourir à une réforme de l'enseignement grammatical et de suggérer des solutions nouvelles.

L'auteur ne craint pas qu'on l'accuse de combattre un mal imaginaire. En effet, malgré les découvertes de la grammaire comparée et de la grammaire historique, l'enseignement grammatical du français est aujourd'hui, dit-il avec un peu de rudesse, « un enseignement de rebut, une école d'ennui, effroi des élèves et des maîtres ». Ce n'est pas, hâtons-nous de le dire comme correctif, que les gouvernements le négligent et oublient de le régenter, ni que le professeur y mette moins de zèle ou donne un enseignement moins bon que jadis ; c'est parce qu'il devient de plus en plus visible que l'esprit et la méthode en sont restés une survivance. L'administration, qui commande, n'a pas eu le temps de suivre les progrès de la science. Quelques maîtres ont cherché à pallier le défaut : ils ont amélioré la pédagogie de l'enseignement grammatical, mais celui-ci est resté, dans son fond, à peu près immuable. Or, c'est justement le fond de la doctrine qu'il fallait renouveler.

Pourquoi la grammaire historique, sur laquelle on comptait, n'a-t-elle pas eu la puissance de réformer la doctrine ? Parce qu'elle s'est plus attachée aux particularités archaïques, pense M. Brunot (p. XII), qu'aux éléments vivants du langage. Au reste, on peut se demander, insinue encore l'auteur, si la grammaire historique est bien qualifiée pour créer un tableau exact et réel de la langue d'aujourd'hui. A pareille question, nous répondrions oui, mais M. Brunot, dans sa préface du moins, semble se défier. Il craint que cette préoccupation de substituer l'examen du passé à celui du présent, ne fasse tomber le philologue « de l'erreur logique de jadis dans l'erreur étymologique » (p. XIII). Il serait amusant, prenant l'auteur au mot, de défendre la grammaire historique contre l'historien de la langue française ; mais ce serait lui drôter des préventions qu'il ne conserve pas dans la pratique : il y a assez d'explications historiques dans son livre pour s'en convaincre. Continuons plutôt à exposer le but réformateur de M. Brunot.

Dans sa préface, et, au long de la route, dans de courts paragraphes de son livre, l'auteur fera le procès aux principes mêmes. On a conservé en général le sentiment que la langue est une chose fixe et immuable, que la grammaire est un code édictant des lois sans appel et des exceptions tout aussi impérieuses que les règles. La doctrine féconde du transformisme n'a pas encore passé par là ! On emprisonne les mots dans des catégories dont ils ne doivent plus sortir. L'explication de la syntaxe ou mécanisme de la phrase est encore basée sur la logique abstraite du XVIII<sup>e</sup> siècle, non sur le libre jeu des sentiments et des passions, ni sur le développement historique du langage constaté par l'observation ; en sorte qu'on explique des constructions réelles et vivantes par des constructions types, des normes idéales, logiques et bien sages, qui sont de pâles et mornes traductions. Souvent aussi on rapetisse l'enseignement de la grammaire à celui de l'orthographe ; quand le résultat voyant est obtenu, on croit

avoir assez étudié la langue parlée ; l'étude d'une forme ou d'une tournure, si curieuse soit-elle, se condense dans la question : comment l'écrit-on ? Dans le détail, ce réquisitoire n'aurait pas de fin.

La réforme doit donc être profonde, radicale. Cela ne signifie pas, à nos yeux, qu'il faut tout rejeter de la science grammaticale, mais que les progrès de la psychologie ne permettent plus de se contenter des maigres constatations de la logique abstraite du jugement. La théorie provisoire, utile pendant des siècles, est devenue insuffisante ; il est temps de la modifier en raison des phénomènes complexes dont on a pris conscience.

Ce sera un spectacle plein d'intérêt de suivre M. Brunot dans sa partie constructive. Les critiques précédentes, tous les gens experts les formulaient, tous ceux-là précisément qui sont habitués par les réalités de la grammaire historique à contempler le langage dans sa métamorphose continue. Si les philologues n'ont pas réussi à renouveler l'enseignement de fond en comble, ce n'est point parce qu'ils avaient fait égoïstement de l'archaïsme, c'est parce que leurs vues ne peuvent avoir de signification que pour des cerveaux préparés. Il ne suffit pas d'exprimer devant un maître d'école une notion juste pour qu'elle lui apparaisse juste, ni pour qu'il en perçoive la fécondité et le retentissement : il faudrait d'abord lui enseigner ou plutôt lui faire pénétrer dans les moëllles l'évolution de la terre, et des espèces, et de l'homme, et de l'esprit, et du langage. Même à l'Université, sur des élèves formés par le latin et le grec suivant la méthode ordinaire, l'enseignement philologique ne produit pas tous ses effets, parce qu'il tombe dans un terrain trop encombré de faux principes, invétérés déjà par douze ans de pratique et solidifiés à l'état d'habitudes. Si la science des Lamarck et des Geoffroy Saint-Hilaire n'a pas réussi à convertir un Georges Cuvier, la philologie ne peut à plus forte raison opérer l'illumination soudaine de la masse étudiante ou ensei-

gnante. Elle pourrait remplacer un dogmatisme erroné par un dogmatisme meilleur, mais ce serait toujours un dogmatisme, presque aussi impératif en son esprit, aussi rigide en sa forme. Les dernières grammaires françaises parues ont amélioré les doctrines : elles n'ont guère amélioré les mentalités. Le mal git plus profondément, dans la conception philosophique des faits, et il s'étend à toutes les branches de l'enseignement. Et chaque fois que le mal se fait sentir plus lancinant, on propose de remanier les pauvres programmes, alors qu'il faudrait transformer les esprits qui les appliquent (1). Mais revenons à la tentative de M. Brunot en grammaire.

Il ne voit qu'un moyen de rénovation efficace. Partir des formes et des tournures du langage, ce procédé crée un éparpillement d'observations sans unité de vue, à preuve les ensembles de remarques disparates que les grammairiens accumulent sur l'emploi de *que*, ou de *si*, ou l'emploi du conditionnel. Emboîter violemment toute la phrase dans le cadre de la proposition logique, ce procédé engendre la fausse conception des sous-entendus, des explétifs, de déviations continuelles d'un langage qui paraît trébucher à chaque mot. Il faut donc prendre l'idée comme point de départ. De là le titre de l'ouvrage : « la pensée et la langue », qui ferait croire d'abord à une comparaison de philosophe entre les éléments de la psychologie et ceux de la parole. M. Brunot accepte l'idée telle quelle, — nous aurons à revenir sur ce point. — sans prétendre la redresser, ni la compléter, ni l'aplatir au laminoir des Restaut et des Wailly. Ainsi toute notion grammaticale viendra se ranger autour de l'idée prise comme centre, de la même façon que des électrons se masseraient autour d'un corpuscule positif pour former avec lui un atome matériel vivant.

---

(1) Voir la proposition de M. A. GRAVIS : *Quelles sont les réformes immédiatement réalisables dans les Humanités ?* Liège, juin 1922.

Il nous faut examiner ce système, d'abord comme conception théorique, en second lieu dans sa réalisation.

## II.

Partir de l'idée, rien de plus séduisant ! Mais les logiciens partaient aussi de l'idée, et c'est de quoi on les accuse ! Il faut donc montrer à quelles conditions ce système, partir de l'idée, est légitime, car il ne s'impose pas avec l'évidence d'un axiome. Tout dépendra du sens qu'on voudra bien attacher au mot *idée* ou *pensée*. Si on oppose *idée* à *jugement*, ce système apparaît aussitôt plus réaliste, plus respectueux de la multiplicité des faits de pensée que le système ancien, partir du jugement ; mais est-il plus réaliste que le système adverse, partir des faits du langage lui-même ? Est-ce que le mécanisme de la pensée est plus connu ou moins connu que celui du langage ? En connaît-on les formes indépendamment des formes du langage, de façon à permettre la comparaison ? Ou encore une logique mieux avertie a-t-elle créé des cadres nouveaux dont on puisse se servir au lieu des cadres de l'idéologie ancienne ? S'engager à une comparaison perpétuelle entre la pensée et son expression, c'est poser en principe que la science de la pensée n'a plus de secret pour nous, qu'elle est la chose connue, aidant à démêler la chose inconnue, le langage.

Et puis, où prendre la pensée, c'est-à-dire à quel stade de son élaboration ? La pensée s'analyse elle-même au dedans, et cette analyse en fait déjà une *parole intérieure*, comme disait Egger. Cette parole intérieure ne peut guère être opposée à la parole exprimée, elle la double, elle en est comme l'envers invisible, qui n'a pas la moindre ondulation, pas le moindre pli que l'endroit ne l'ait aussi. Prendra-t-on la pensée à un stade antérieur, avant cette préparation analytique ? Ne serait-ce point remonter avec l'ancienne logique à des éléments qui n'ont pas de commune mesure avec le langage ? Supposez que ces éléments soient des sensations

éparses : elles ont besoin d'être coordonnées et de passer des centres sensoriels dans des centres moteurs pour recevoir la forme et l'articulation. Supposez qu'on les envisage simplement comme des images ou vues, au sens du grec *ἰδέα* — idée, ou, pour moins simplifier, comme des images visuelles et auditives <sup>(1)</sup> formant des espèces de tableaux : les éléments *simultanés* de ces tableaux ont besoin d'être analysés pour l'expression en une suite d'éléments *successifs* ou *discursifs*, car tel est le sens même du mot *discours*. Il n'y a donc aucun avantage pour le grammairien à remonter à ce stade de la pensée amorphe ; mais, d'autre part, si on se contente de remonter au dernier, la pensée est déjà la parole, moins l'articulation, et la comparaison que l'on prétendrait faire semblerait n'avoir plus aucune portée. Ce serait un constat de quasi-identité :  $A = A'$ . Le *λόγος* est déjà vivant de l'autre côté de la cloison. Ce n'est ni le moment de la naissance vulgaire ni le moment où sort le papillon dépliant ses ailes qui est le moment de la formation des organes, et ce qu'il y a de théâtral dans la métamorphose ne doit pas nous empêcher de concevoir en une seule unité la vie intérieure et la vie extériorisée.

Il se pourrait donc que, croyant partir de la pensée ou des modes et catégories de la pensée, un grammairien partit en réalité des modes et catégories du langage. Il importe, à notre sens, de savoir quelle position a prise notre auteur, inconsciemment ou non, dans cette distinction primordiale.

---

(1) Nous nous servons ici du mot *image* à la façon des psychologues, en attendant que les diverses modalités du processus psychique soient déterminés par la physiologie. Nous ne croyons pas que personne comprenne ces images comme des « représentations *matérielles* dans la substance nerveuse », ni comme un « système d'images *surajoutées* à la structure » de cette substance, ainsi que l'interprète M. H. WALLON (*Le Problème biologique de la conscience*, dans la *Revue philosophique*, 1921, n° 3-4, p. 171). Nous ne croyons pas non plus qu'une différence de langue, comme l'ajoute M. WALLON, implique dans la pensée des psychologues, une « différence d'organisation des centres ». Qu'une représentation soit finalement traduite par *livre* ou par *book*, cette association d'un sens et d'un son ne semble vraiment pas intéresser le centre ou les centres d'élaboration de la pensée.

Or, certains passages du livre nous montrent que M. Brunot semble avoir prévu l'objection en ce qui concerne la pensée pure. « Il ne s'agit pas du tout, écrit-il dans la préface (p. xx), d'empiéter sur la psychologie ni de faire de la grammaire une branche de la philosophie ». Mais cette phrase peut n'avoir qu'une portée générale ; il est plus explicite dans celle-ci (p. xx) : « Les idées doivent être classées, non point sans doute en elles-mêmes, comme elles le seraient par la psychologie pure, mais *en vue de leurs signes* et relativement à eux ».

Pendant M. Brunot n'assimile pas absolument ou du moins il n'assimile point partout la forme de l'idée à la forme verbale. On peut le constater à des réflexions comme celle-ci : « Non pas, bien entendu, que les deux mouvements soient coniomitants et marchent à même allure ni toujours dans le même sens » (p. xxi). Cette conception prévoit donc un désaccord possible entre la pensée et son expression. Elle suppose à l'esprit des idées plus précises et plus droites que leurs formules. Par exemple, les idées de *patrie* et *d'humanité* auraient existé bien avant les mots. Mais, objectera-t-on encore, comment le sait-on ? Quel est le criterium de cette affirmation ? Y a-t-il d'autre criterium de la pensée définie que le langage, en y comprenant bien entendu le geste, le ton et la physionomie ? Ces idées de *patrie* et *d'humanité* ont existé quand on disait *mon pays, douce France, les hommes, l'homme*, mais elles ont existé seulement à un certain degré, avec plus ou moins de précision, et le degré d'intensité, ou de conscience, ou d'unité de ces sentiments ne peut se déceler ni se mesurer que par le discours.

Pour sortir de ce cercle sans jeter la pensée par dessus bord, comme une intruse, comme une inconnue pédagogiquement incapable d'expliquer le langage plus matériel et plus connu, il n'y a qu'un moyen : abandonner cette idée d'une comparaison membre à membre, qui pose mal le problème et où la comparaison elle-même semble s'annuler ; accueillir une comparaison entre modalité générale de la pensée et formule

expressive. Ce procédé revient à accepter certaines catégories, logiques et psychologiques, des phénomènes à exprimer, quitte à les demander à une science plus avertie que cette logique squelettique encore définie par Kant « science déterminant comment nous *devons* penser et non comment nous pensons ». La source de cette science ne sera plus uniquement la parole, intérieure ou extérieure, et on ne s'exposera plus à être accusé d'expliquer *idem per idem*. Sans doute le langage en restera en apparence la source principale, mais locutions et phrases peuvent être comparées à d'autres points de vue que leur forme. Et l'on se transporte réellement hors du cercle grammatical quand on discute, corrige et coordonne le sens indépendamment des sons et des signes, indépendamment même de la langue choisie comme interprète. Il faut bien reconnaître au sujet pensant la faculté de comparer ses pensées, de les classer, d'en réduire la variété à des catégories. Enfin l'observation physiologique et pathologique, en étudiant des sujets sains ou malades, peut établir des corrélations plus ou moins étroites entre l'expression et le mécanisme de l'idéation.

La réforme grammaticale semble donc devoir en appeler simplement de la logique abstrayant à outrance, telle que l'ont conçue Aristote et Port-Royal, à la psychologie moderne, plus souple, qui n'est pas la science du raisonnement pur, mais aussi du sentiment et de la volonté dans leur variété presque infinie. C'est reconnaître au grammairien le droit d'user de tout le travail d'observation et de classement fait par les anciens logiciens, par les psychologues, par les historiens du langage, de continuer et de contrôler ce travail, d'employer comme tout autre les termes de ces analyses logiques et morphologiques créés par nos devanciers. Le danger serait pour le grammairien, non pas de s'en référer à des catégories ou à des termes techniques impliquant l'adoption des catégories, mais de devenir esclave sans critique des cadres adoptés. Observateur à son tour, il a le droit de modifier à ses risques et périls les divisions, subdivisions et

nomenclatures. Son attitude sera moins révolutionnaire qu'elle ne paraissait devoir l'être à première vue. Sa critique des catégories de la pensée et des classements établis ne portera sans doute que sur les détails, non sur les principes. Il ne pouvait en être différemment. Si le grammairien s'avisait de vouloir faire table rase de tout, il se verrait obligé, avant de constituer une grammaire, de recréer lui-même toute la logique et toute la psychologie. La difficulté est donc pour lui de choisir, de savoir où s'arrêter et en quoi il est conforme aux faits psychiques d'innover. Quelques exemples nous montreront l'attitude à prendre et nous serviront à vérifier comment M. Brunot, novateur par tempérament, a résolu le problème dans un esprit assez sagement conservateur.

Il est impossible à l'esprit humain de posséder autant de mots qu'il y a d'objets, de parties d'objets, de groupes d'objets, de qualités d'objets, autant de mots qu'il y a d'actions, de qualités attribuables, de circonstances dans l'action et dans la qualité. C'est ici une loi de la constitution de l'esprit. Nos sens ne sont point taillés assez finement pour distinguer, dès le premier contact avec le monde extérieur, l'infinie variété des objets individuels. Beaucoup de choses apparaissent semblables d'abord au primitif, et leurs qualités différentielles n'apparaissent qu'après des siècles d'observations accumulées. Il est donc naturel à l'esprit de créer des termes généraux, mais ces termes ne sont pas issus de généralisations. Les genres et les espèces existent même dans la psychologie animale, et c'est l'impuissance première d'analyse, nullement la puissance de généralisation, comme on l'a trop dit et comme on le répète encore, qui fait que les yeux et l'esprit ont vu de l'herbe en général avant de pouvoir distinguer diverses sortes d'herbe. Il n'est donc pas étonnant que le sujet et l'attribut, dès qu'ils furent saisis à la fois dans leur fond permanent et leur variabilité infinie, furent exprimés par des expressions complexes. Qualifications, déterminations, circonstances sont des conquêtes progressives de notre faculté de perception.

Le langage s'est modelé sur cette embryogénie de la découverte. Donc le grammairien qui imagine un vrai désaccord entre le sujet et son expression, l'attribut et son expression, pour accuser une discordance entre la pensée et la langue, se fait de la formation de la pensée une image aussi fautive que celle qu'on se faisait de l'origine des espèces avant Lamarck. Il est victime des entités logiques qui n'ont qu'une valeur de synthèse et de classement. Le langage ne s'écarte pas plus de la norme quand il énonce le sujet ou l'attribut en plusieurs mots que quand il les agglutine tous deux en un seul mot. Ces modalités, qu'on oppose indûment l'une à l'autre et dont on s'exagère la différence, enveloppent toujours le même phénomène d'analyse discursive. L'opportunité de la division logique du jugement en sujet et attribut n'est ébranlée par aucun des systèmes de langage imaginés par les hommes, mais il faut savoir la mettre à son plan. — Si maintenant nous recherchons dans l'ouvrage de M. Brunet quelle position il a prise vis-à-vis de ces vénérables entités logiques, nous constaterons qu'il ne les a point boudées : il a conservé la division primordiale en sujet et attribut et il y subordonne tout le matériel des compléments, qu'il aime à présenter sous les noms génériques de *déterminations* et de *caractérisations*.

Il s'en faut, dit-on encore, que le langage exprime tous les rapports. Le sens de cette constatation demeure très équivoque. Le langage n'exprime pas tous les rapports que pourrait exprimer une logique idéale ; mais il ne s'agit pas, une fois de plus, d'assimiler ce que l'esprit pense réellement avec ce qu'il pourrait penser logiquement, idéalement, pour rendre le langage responsable du désaccord. Réduite aux proportions de l'observation réelle, le prétendu désaccord revient à ceci : un esprit analysant ses idées n'exprime pas toutes les modalités logiques possibles, ni toutes celles que d'autres concevraient, ou lui-même en une autre occasion ; mais il exprime toujours celles qu'il perçoit, dans la mesure

et dans le mode où il les perçoit. Celles qu'il n'exprime pas ne sont donc pas sous-entendues, elles sont inexistantes pour lui. Il y a en effet sous ce rapport de grandes différences entre les esprits et il est dangereux d'uniformiser, dangereux d'accuser le langage d'infidélité dans la traduction. On peut constater chez l'un des impuissances et des absences d'habitudes logiques qui n'existent pas chez l'autre. Tel ne dit que les faits concrets : il est incapable de les lier. Sont-ils liés plus étroitement dans sa pensée générale ? Rien ne le prouve, rien ne prouve qu'il perçoive autre chose que les banals phénomènes de concomitance, de liaison temporelle ; le *cum hoc* lui suffit à défaut du *propter hoc*. Il y a, par exemple, des esprits capables de raconter, c'est-à-dire de voir et de dessiner par la pensée et la parole une longue action qu'ils revoient en succession chronologique, et ces mêmes esprits seraient impuissants à unir trois idées par des rapports logiques ; ils n'expriment jamais de raisonnements. Ce serait donc bien aventureux de supposer qu'ils sous-entendent et qu'il y a désaccord réel entre leur intellect et leur langage <sup>(1)</sup>. Sans citer ici en témoignage de nombreuses phrases du livre de M. Brunot, nous ne croyons pas trahir sa pensée en affirmant que cette fidélité de la parole à retracer le jeu des idées est une des bases de son analyse du langage et qu'il se sépare heureusement en ce point capital de l'ancienne grammaire.

Il en est de même de l'expression des sentiments, autre pierre d'achoppement de l'ancienne grammaire. « Heureusement que je m'en suis aperçu ! » est une exclamation. La ramener à une forme logique : « il est heureux que je m'en sois aperçu », c'est traduire, c'est faire passer l'idée de la

---

<sup>(1)</sup> Pourtant on se laisse souvent entraîner à affirmer que le langage dit moins que ne vaut la pensée. Cela encore est une apparence, car c'est la pensée qui imprime aux mots leur signification. Il arrive qu'elle imprègne ainsi les mots de sens qu'ils n'avaient pas originellement, insufflant le sens de la causalité à un *puisque*, le sens de l'opposition à un *alors que*. Si vous imposez au *puisque* moderne le sens temporel du moyen âge, il y a désaccord entre la pensée et l'expression, mais en ce cas votre comparaison n'a plus qu'une valeur historique ; il fallait comparer le sens actuel avec la pensée actuelle.

forme vive du sentiment, qui est tout aussi légitime, plus répandue et plus humaine, dans la forme du jugement paisible. Or, il est ridicule de supposer qu'il y a eu d'abord dans l'esprit de celui qui parle un de ces jugements sans passion, puis qu'il a été analysé en une forme discursive passionnelle, puis traduit par le langage. L'exclamation a jailli spontanément de l'intérieur à l'extérieur sous la même forme. Cet *heureusement*, ce n'est qu'au point de vue historique qu'on peut le concevoir comme le résultat d'une brachylogie, mais ceci est une tout autre question. L'influence de l'habitude, la loi du moindre effort tendent à raccourcir les expressions ; la grammaire historique le constate, elle se garde bien de nier que l'image intérieure en a d'abord été schématisée d'autant.

On peut constater encore qu'il y a des formes imparfaites, maladroitement ou insuffisantes : elles ne le sont jamais qu'objectivement, c'est-à-dire pour l'auditeur non passionné, qui, lui, n'a point dans le cerveau les sentiments analogues capables de le prédisposer à saisir les paroles d'autrui dans le sens réel. Quand Orphée s'écrie : « Eurydice n'est plus et je respire encore ! », un distrait pourrait comprendre : « tiens, il est bien content d'avoir échappé à la mort ». Ce contresens prouve qu'on peut mal interpréter la pensée d'autrui par le moyen des paroles d'autrui ; mais il ne prouve pas qu'Orphée a exprimé autrement qu'il ne sentait. La logique d'Arnault et de Nicole ou celle de Destutt de Tracy auraient pu dire que cette synthèse ou accord par addition de deux faits est peu explicite : pourtant elle a été pensée ainsi. Ce qu'il y a de plus dans la pensée intime, c'est l'étonnement douloureux du sujet ; mais cet étonnement est un sentiment, auquel il peut arriver de ne pénétrer dans l'analyse intérieure et extérieure que par l'intonation, de même qu'il peut y pénétrer par des mots exprès, comme dans cette phrase analogue du *Roland* (vers 2030) : « Quant tu ies mors, dultur est que jo vif ».

Rappelez-vous le trait de cette dame d'Anatole France, qui enlève le petit Nozière dans ses bras et lui dit, en lui montrant une fleur du papier de tenture, « Je te donne cette rose ». Pourquoi le mot est-il charmant ? Le serait-il s'il y avait mensonge ou arrière-pensée ? Quel est l'état d'esprit de la dame ? et de l'enfant ? et de divers lecteurs ? quel serait celui du père Grandet ? Qu'est-ce donc qui, dans cette phrase si simple, permet des interprétations multiples ?

Forme et sens paraissent encore pris en flagrant délit de contradiction dans la constatation suivante du chapitre XI des *Généralités* (p. 29) : « la recherche de la proposition principale ne se confond pas toujours avec la recherche de l'idée essentielle ». Cette formule est pourtant strictement vraie, mais elle n'a de sens que si on compare une forme logique idéale avec la forme analytique interne ou avec la forme verbale. De semblables formules sont actuellement utiles à M. Brunot qui combat les abus de l'analyse logique usuelle ; mais, quand ces abus auront disparu de la grammaire pratique, il ne sera plus du tout nécessaire de supposer que l'idée essentielle *devait* avoir telle forme qu'elle n'a pas eue. « Ah ! si j'avais su ! » ne contient pas de proposition principale : devra-t-on en ajouter une ? Historiquement, oui ; pratiquement, non. Tout dépend du point de vue. Nous admettons qu'on en ajoute une, si, en faisant cette surcharge, on avoue retraduire le sentiment tout explosif de regret en une formule logique. Cette transposition peut avoir son utilité dans certains domaines : en logique pure d'abord ; en grammaire historique ensuite, si celle-ci veut bien s'attacher à démontrer que, contrairement aux prévisions, beaucoup de tournures sentimentales et passionnelles dérivent de tournures logiques abrégées ; enfin en stylistique, pour montrer la distance qui existe ou qui s'est formée entre l'expression rationnelle et l'expression de sentiment. Mais, dira-t-on, puisque vous nommez cette proposition « si j'avais su » une subordonnée, vous avouez, par le fait même qu'elle est subordonnée à

quelque chose ! On esquivera en grammaire cette objection en considérant la subordonnée comme une *forme* et rien de plus. Est-ce par hasard le redressement opéré par la logique traditionnelle qui m'avertirait à l'aide de sa traduction que c'est là une exclamation de regret ? Pas du tout ! elle me cacherait plutôt par son travestissement le sentiment exprimé. Ce qui m'avertit, c'est la similitude des procédés intellectuels : telle forme avec telle intonation est « regret » pour mon esprit comme pour l'esprit qui me parle ; il y a sympathie directe et non analyse ou interprétation logique.

Le sens est-il en opposition avec la forme dans « c'est vous qui l'aurez voulu ! » ? Nullement. Il est naturel à l'esprit de voir dans un ensemble un objet particulier avec un relief qui subjugué son attention : « c'est vous ! » ; de voir ou de ne pas voir ensuite une circonstance, une qualité, un attribut de cet objet. Même s'il le voit, il peut lui arriver de ne pas exprimer cette vue ; car il y a des vagues qui ne viennent point jusqu'au rivage ; il y a des vues mi-obscurées qui s'éteignent avant traduction ou qui sont neutralisées par quelque phénomène d'inhibition.

En résumé donc, — et nous croyons expliquer en cela la position prise par M. Brunot, — 1<sup>o</sup> la science grammaticale relève plus de la psychologie, qui étudie à la fois sensation et sentiment, pensée et raisonnement, passion et volonté, que de la logique pure ou étude du jugement ; 2<sup>o</sup> la comparaison du langage et de la pensée ne peut s'entendre en grammaire pratique que de la parole à la pensée analysée. Cette comparaison n'est pas une opposition : elle se réduit en somme à considérer les mots, les locutions et les phrases au point de vue du *sens* ; non comme sons et articulations, mais comme *signes* ; et le sens devrait être envisagé comme le principal attribut du mot plutôt que comme un second objet comparable ou opposable ; en sorte que partir de l'idée, en dernière analyse, revient tout simplement à partir du mot en tant que significatif ; 3<sup>o</sup> l'analyse du langage consiste en ce cas

à faire une étude des mots, des parties de mots ou des accidents qui leur surviennent, puis des locutions et des phrases en vertu des significations exprimées ou à exprimer, enfin à fournir des analyses, des classifications et des règles qui soient basées sur le sens.

Il y aurait lieu de s'étonner que de pareilles analyses, induites de faits patents et précis, diffèrent suivant les grammairiens, si l'on ne savait qu'il en est de même en toute science. C'est que l'interprétation des faits diffère de l'un à l'autre. Il y aurait à créer toute une méthode de l'interprétation des faits du langage. Mais n'exagérons point l'amplitude de ce désaccord entre gens experts : il ne portera que sur des particularités. Tournons-nous plutôt du côté opposé. Sous prétexte de ne point toucher à l'impression que la syntaxe fait sur le profane, il y a une tendance, même chez M. Brunot, à accepter comme sacrosaintes des explications bien superficielles. Si chaque maître a son interprétation des faits, plus ou moins discutable, chaque élève a aussi la sienne. Celle-ci aura-t-elle le privilège de devenir intangible ? Ce serait faire la partie belle au potache d'admettre comme réelles et légitimes les apparences d'explication qu'il fournira. Donnera-t-on raison à l'analyse des ignorants et des apprentis, et tort à celle des grammairiens, qu'on aime à nous représenter aujourd'hui comme corrompus de logicomanie ? Pour éclairer cette question d'exemples banals, si on admet comme légitime que, dans la phrase « il faut du pain », *du pain* est complètement direct de *il faut*, — ce que M. Brunot n'est pas loin d'accepter, — il n'est point d'aberration qui ne menace de devenir règle. On devra de même admettre que, dans « il est honteux de mentir », *honteux* est complètement de *il est*, complètement « direct », disent nos bambins en vertu de la question stéréotypée « il est quoi ? il faut quoi ? ». C'est ici, semble-t-il, que la grammaire historique doit intervenir pour redresser les fausses interprétations. La moitié du langage est faite de mots et de locutions que le passé seul est capable d'expliquer.

Parfois il sera inutile de dévoiler au jeune élève une irrégularité : c'est quand plus rien ne la décèle et que tout semble dans l'ordre des choses, comme pour l'*e* de *je chante* et le *je* de *JE me souviens* ; mais il existe d'autres cas où la survivance est visible. Est-ce que la grammaire modernisée jouerait un rôle sain en laissant dire que *du pain* est complément de *il faut* sans interpréter *du* et *il* ? ou doit-elle continuer à montrer que *il faut* est un verbe impersonnel ayant signifié *il manque*, puis ayant passé au sens consécutif de *il est nécessaire* ? que *il* est un minimum de sujet au neutre, qui existe aussi dans l'architecture des autres langues ? que, même au cas où « l'acte est plus important que le sujet », comme dit M. Brunot, la proposition reste construite sur le plan ordinaire sujet-attribut ? qu'un sujet plus explicite peut alors être ajouté en apposition à cet *il* neutre et vague ? Faudra-t-il encore, sous prétexte qu'il y a des locutions nominales, adjectivales, verbales, adverbiales, conjonctives, défendre de décomposer *chef-d'œuvre*, *aigre-doux*, *tenir lieu*, *il y a*, *loyalement*, *parce que* ? De même donc qu'il est impossible de déterminer le moment où l'évolution de la pensée en notre cerveau a pris forme suffisante pour entrer en comparaison avec le langage, de même il est impossible de déterminer quel degré de conscience grammaticale sera jugé digne de décider si une expression est devenue une unité ou reste perçue dans ses parties composantes. Il vaut donc mieux d'analyser trop que trop peu et d'avoir vue sur le passé que de se mettre des œillères. Il sera prudent à l'instituteur de ne point s'aventurer dans des analyses dont il n'a pas la clef, comme il sera légitime à l'historien du langage de montrer par quelle filière ou par quel jeu d'analogie une expression s'est formée, et de décomposer même les mots, les affixes et les sons. Ce désaveu des efforts combinés de la grammaire historique et de la psychologie pour expliquer le langage, qui est ou qui fut une des tendances de la *Stylistique* de M. Ch.

Bally <sup>(1)</sup>, serait à nos yeux un mauvais départ pour la constitution d'une grammaire nouvelle.

Si nous avons essayé de déterminer si longuement le point de vue où devrait se placer le grammairien moderne, ce n'est pas que M. Brunot se mette en opposition avec des principes qui nous sont chers, c'est parce que le premier terme de sa comparaison, la *pensée*, avait grand besoin d'être défini ; c'est parce que, dans le détail, certaines de ses opinions prennent une apparence révolutionnaire. Nous nous attendons à ce que des passages de cette nature soient notés et brandis triomphalement par des partisans dangereux et des adversaires malveillants. Ils n'ont point dans l'ensemble l'importance que l'on pourrait croire. Ils ne reflètent point la doctrine générale, qui est d'analyse sage, judicieuse, savante, respectueuse de l'histoire de la langue autant que de la psychologie. On peut dire que l'auteur a rempli son programme avec fougue et exubérance, de là certaines exagérations ; mais c'est un véritable plaisir de le suivre dans l'abondance et les méandres de ses enquêtes. On voudrait pouvoir le faire de chapitre en chapitre, condenser fidèlement les théories et les observations jetées à profusion dans ce millier de pages si vivantes, si combatives et livrant le bon combat. Là même où l'on aurait envie de le contredire, il force à penser ; et n'est-ce pas le principal, puisqu'il s'agit de secouer la torpeur de la routine ? Et puis cet esprit lucide sait dire à temps : « il ne faut pas grossir l'observation », ou bien : « les applications de ce principe doivent être surveillées », ou encore : « aucune liste ne saurait être dressée », ou enfin : « peut-être est-il abusif d'appeler cette relation non-logique ». Excusons nous à l'avance de la sécheresse et du décousu de l'inventaire qui va suivre. C'est par malheur la richesse et la continuité de cette analyse que nous ne pouvons représenter ;

---

(1) Sur laquelle nous avons eu l'occasion jadis d'énoncer une opinion, dont nous ne voyons rien à désavouer. Cf. l'article *La Stylistique* dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. LIV, 1911, pp. 219-241.

mais, en dépit de cette disgrâce et de l'inévitable terminologie de l'école, il faut repérer cette longue expédition à travers les phénomènes linguistiques de notre chère langue française.

### III.

D'abord, dans un livre de *généralités*, M. Brunot fait une reconnaissance du terrain, à vol d'oiseau, parcourant du simple cri à la phrase la plus complexe les divers types d'expression. On peut déjà y constater que l'auteur ne s'attarde pas dans la psychologie, mais prend comme objet le langage même. Il ne s'inquiète pas non plus du cri comme son, mais comme reflet de sentiment : la physiologie des sons ne rentre pas dans son étude. On peut voir encore que les vieux termes traditionnels de *sujet*, *attribut*, *proposition* ne lui répugnent pas, ni même celui de *copule*, ce qui a lieu d'étonner davantage, car ce terme est une des plus malencontreuses inventions d'une logique qui a voulu innover sur le tard *in abstracto* et qui a compliqué à contresens la division aristotélicienne. En même temps il introduit d'autres termes parmi lesquels la critique choisira : les *mots-outils*, les *indications*, les *présentations*, les *caractérisations*, les *énonciations*, les *formes à reprise*, les *propositions combinées*, les *conjonctionnelles*. Au lieu d'adapter toutes les phrases au cadre *sujet-attribut*, il distingue trois types : *sujet-verbe-attribut*, *sujet-verbe-subjectif*, *sujet-verbe-objet*, et il en annonce d'autres. Nous persistons cependant à penser que la division en *sujet-attribut* est profonde et fondamentale et que toute autre division doit lui rester subordonnée <sup>(1)</sup>.

La route une fois jalonnée, l'auteur procède à une revue minutieuse des éléments réels qui seront exprimés dans la

---

(1) La formule *sujet-verbe-attribut* ferait croire qu'on change à plaisir le sens réel des mots *attribut* et *verbe* : la fonction capitale du verbe est d'exprimer l'attribut. C'est un abus de définir l'attribut en fonction de l'adjectif. Le verbe est l'attribut, et, en cas d'expression complexe, c'est toujours lui qui reste la tête de l'expression attributive. Les grammairiens qui ont inventé la *copule* avaient perdu la notion réelle du sens de ce mot attribut (action ou qualité attribuée au sujet).

phrase, d'abord les *êtres* et les *choses*, les *faits* ensuite. Quels objets, quelles actions y a-t-il à énoncer ? Il s'agit donc en premier lieu de confronter la variété infinie des objets existant dans la nature ou conçus par la pensée avec la variété des noms qu'on leur donne. Ce travail paraît facile tant que l'on compare classe à classe pour aboutir à une répartition en noms communs, noms propres, noms de lieux, noms de familles, pseudonymes, etc. (1), ou tant qu'il s'agit simplement de faire le tableau des catégories de noms d'après les classes reconnues d'objets, scientifiques ou pratiques, êtres objectifs ou subjectifs. Mais M. Brunot a dû se préoccuper ensuite de l'origine de ces noms ; de leur forme (héritée, dérivée, composée) ; des faisant-fonction de noms, c'est-à-dire des pronoms, qu'il appelle *nominiaux* ; de leur capacité à représenter les objets et de la façon dont ils les représentent. Ces questions sont plus intéressantes et bien plus pénétrantes que la question première de classement : les signes sont-ils adéquats à l'idée des objets qu'ils signifient ? par quels artifices représentent-ils ? sont-ils descriptifs ou métaphoriques ou d'une autre nature ? Il y avait lieu même de traiter ici des distinctions que Stuart Mill a conservées (2) entre la *dénotation* et la *connotation* des noms, entre les noms *concrets* et les noms *abstrait*s. Tout cet admirable chapitre de Mill sur les noms mérite d'être médité par nos grammairiens. Nous n'admettons pas qu'on l'écarte sous prétexte que ses distinctions n'ont aucune influence sur le mécanisme grammatical (3) : quand un élève aura compris

(1) L'auteur ajoute : *périphrases nominales*, mais ce dernier titre anticipe sur un autre sujet. Il s'agit dans ce chapitre d'une comparaison des objets nommables à leurs noms, mais c'est comme *classes d'objets nommables* aboutissant à des *classes d'objets nommés*. Que le nom soit un mot unique ou un composé, c'est une distinction qui concerne la *forme* du nom et non sa *désignation*.

(2) Cf. STUART-MILL, *Logique*, t. I, pp. 30 et suiv. de l'édition française.

(3) L'antique grammaire appelle *noms* les adjectifs et les substantifs, avec raison. Il faudrait montrer aussi 1° que le grand réservoir des noms substantifs, sans en excepter les noms propres, est la classe des qualificatifs, 2° que le procédé de substantification des noms est l'adjonction de l'article, qui est en réalité un pronom démonstratif, ou d'un autre pronom, 3° que le sens substantifiant ou matérialisant a passé peu à peu en français de ce pronom (*le, un, etc.*) au nom

quelles sont les qualités et les propriétés de noms, que la classe des noms n'est point une caste fermée, mais une société ouverte où l'on accède et d'où l'on sort en raison de certains titres, que toute expression qui *dénomme*, *désigne* ou *dénote* est nom et cesse d'être nom quand elle cesse de *dénommer*, il aura dissipé dans son esprit un grand malentendu, qui projette son ombre sur toute la grammaire ; car il n'est pas indifférent que les mots lui apparaissent parqués à tout jamais dans des compartiments étanches ou susceptibles d'évoluer de l'un à l'autre suivant leur sens.

Mais l'objet est un ou multiple, il est mâle ou femelle ou neutre, il se présente à l'esprit avec des caractères particuliers qu'un seul mot ou une seule forme de mot ne réussit pas à exprimer. Il faut donc étudier aussi quelles modifications ou additions recevra l'expression nominale pour englober ces idées accessoires. C'est donc le *genre* et le *nombre*, énoncés par des suffixes, la *quantité*, la *quotité*, énoncées par une foule de mots complétifs, qui vont être tour à tour étudiés. Nous remarquons dans ces beaux chapitres analytiques que l'auteur fait une place à la notion du *neutre*, que tant de grammairiens rejettent étourdiment, à l'historique de l's du pluriel, au cas où l's du pluriel continue à se prononcer (les hommes, deux corps ennemis, des enfants heureux). Ce phénomène, indûment nommé *liaison*, est la preuve manifeste que l's du pluriel n'est pas encore déchue au rôle de signe purement graphique. Aussi peut-on juger que l'auteur met un peu de complaisance à conclure (p. 103) que la plupart des noms français n'ont plus de forme du pluriel. Mais glissons sur ces minuties, qu'il serait encombrant de discuter.

Si maintenant le mot nominal a besoin, pour désigner

---

qualificatif, 4° que c'est ce transfert qui a fait créer la catégorie de l'article : une partie du discours pour y loger deux mots ! et qui a creusé un fossé entre noms substantifs et noms adjectifs, nouveauté encore inconnue au grammairien Dubois (Sylvius) en 1531. Que de chapitres encore à traiter pour clarifier la terminologie et la classification !

pleinement son objet, de correctifs ou modificatifs de genre et de nombre, quels sont-ils ? C'est le moment de faire intervenir le prétendu article *un*, son pluriel *des* et le succédané de celui-ci : *de* (*de* beaux livres, *de* vieilles robes, souvent ramené à *des* dans Loti), puis les partitifs *du*, *de la*, *des*, et toutes les expressions de quantité, de quotité, de mesure, de comparaison (*autant de*, *plus de*, etc.).

Il y a ensuite d'autres compléments du nom, qu'on appelle *déterminatifs*, mais pour lesquels on devrait bien chercher un autre désignation plus caractéristique en faveur des jeunes intelligences : c'est l'objet du livre suivant, où défilèrent les indéfinis, les possessifs, les ordinaux, les prétendus articles, en un mot tous les adjectifs pronominaux ; et ils ne défilèrent pas à la vapeur, par énumération, dans la tranquille indifférence des grammaires usuelles, mais avec une richesse et une finesse d'observation que vous devinez sans que nous en fassions l'inventaire.

Pour clore cette partie de l'ouvrage sur la dénomination des êtres, M. Brunot a pensé à étudier un phénomène particulier, qui, à vrai dire, se rapporte plutôt au mécanisme de la phrase : c'est celui de la substitution d'un nom à un autre afin d'en éviter la répétition. Il dénomme ce fait la *représentation* : « au lieu de répéter les noms des êtres et des objets », dit-il, « on les *représente* » (1). A cet usage servent en effet les diverses classes de pronoms, mais c'est subsidiairement, car on n'acceptera pas que telle soit leur fonction originelle ni leur fonction principale. Nous aurions pu omettre ce curieux

(1) Toutefois si *représenter* signifie ici présenter à nouveau, c'est l'objet qu'on représente et c'est le nom de l'objet qu'on ne représente pas. Mais M. B. a pris le mot dans le sens moderne du théâtre, où représenter signifie substituer des personnages conventionnels, les acteurs, aux personnes réelles. Dans le commerce également, et en politique, il y a des *représentants* : les commis *représentent* le patron, les députés *représentent* le peuple ; mais en ce cas c'est l'action du substitué, non du substituant qui est une *représentation*. Le commis *représente*, mais le patron se *fait* représenter. Dans notre livre, c'est le substituant qui représente l'objet par un autre nom, comme l'auteur dramatique représente Hernani ou don Carlos par tel et tel acteur.

chapitre, pour abrégé, s'il n'impliquait pas une question de terminologie assez importante. Reprenant un terme de la grammaire du xvi<sup>e</sup> siècle (Oudin, Garnier, Robert Estienne, et plus tard Chifflet, Regnier Desmarais), l'auteur nomme, pour cette raison de représentation, les pronoms personnels des *relatifs simples* <sup>(1)</sup> et nos pronoms relatifs des *relatifs conjonctifs*. Certes, un esprit habitué à jongler avec toutes ces distinctions comprend, mais n'est-ce pas un peu trop savant pour l'Ecole de Sèvres et pour l'enseignement en général ? D'abord la répétition, la représentation sont des accidents. Le pronom *le* de *je LE vois* n'est pas essentiellement consacré à ce rôle. Ensuite, dans le langage, tout mot est en *relation* avec d'autres, de même que tout mot *détermine*. Les termes *relatif* et *déterminatif* devraient être éliminés de la grammaire classique, parce qu'ils sont des selles à tous chevaux. Pour clarifier et simplifier la nomenclature, ces noms doivent disparaître, bien loin d'être étendus à d'autres catégories. Il est désirable que les pronoms *relatifs* eux-mêmes soient délivrés de cette étiquette et nommés *conjonctifs*. Ce terme les mettrait en rapport visible avec les *conjonctions* de subordination, qui ne sont en réalité que des *adverbes conjonctifs* de même origine que les dits pronoms, ou, comme on dirait en grammaire latine et grecque, des cas de la déclinaison des pronoms correspondants, d'ordinaire l'instrumental, le locatif ou un des ablatifs.

Parallèlement aux *êtres*, il faut étudier les *faits*, ce qui arrive aux êtres, les affecte et les modifie. M. Brunot les étudie dans le même esprit réaliste, sans s'occuper encore du jugement ou de la proposition, recherchant et classant tout ce qui est attribuable aux êtres, les actions, les états, les qualités permanentes ou temporaires (p. 203-226). Le plan déjà si touffu de cette étude nous apparaît un peu compliqué par ce fait que M. Brunot n'a point séparé du verbe le *nom d'action*, qui est

---

<sup>(1)</sup> *Relatifs* à un objet énoncé précédemment.

pourtant un substantif. Les actions considérées comme des substances ont des noms, au même titre que toute autre abstraction qu'il plait à l'esprit de substantifier. Par conséquent, c'est dans le chapitre des *Êtres* qu'il fallait en traiter. On peut s'étonner de voir *départ* considéré comme un *fait*, et *ton départ* comme une expression traduisant un fait avec son sujet (*ton*). En résumé *ton départ* est analysé comme *tu pars*. Chose étrange donc, le novateur, qui craint que la grammaire historique ne gâte l'effet de la construction actuelle en ravivant par l'explication l'effet ancien, ne craint pas de raviver dans le nom d'objet *ton départ* l'idée d'un sujet et celle d'une action ! *Une personne désireuse de vous voir* contient pour lui un sujet (la personne) et une action (elle désire vous voir). Et de même pour *un forçat échappé, ce spectacle me déplaisant*, etc. Ces analyses ingénieuses devraient trouver place ailleurs, pour la facilité de l'élève. On devine comment cette disposition s'est imposée à l'auteur : il part des *êtres* et des *actes*, non de l'idée ni du mot ; or, vu du dehors, le *départ* est une action, c'est dans l'intelligence que cette action peut être traitée comme substance <sup>(1)</sup>. Les analyses de M. Brunot sont légitimes, nous le répétons, mais à condition de ne pas mettre au même plan les résidus de jugements antérieurs passés à l'état d'objets et l'attribution actuelle qui est le but même de l'affirmation ou jugement.

Cette doctrine se représente dans les chapitres suivants. Arrivé au moment d'étudier la *notion du sujet*, le *rapport du sujet avec l'action*, du *mot d'action avec le sujet*, l'*accord* qui en est le signe, l'auteur, répétons-le pour épargner des contresens, n'envisage pas encore proprement le sujet d'une proposition effective, mais l'agent ou le patient de toute action,

<sup>(1)</sup> Il y a peut-être aussi une différence entre notre façon d'envisager l'action et celle de M. Brunot. Pour nous une action est une qualité temporaire ; le verbe est parent de l'adjectif en ce qu'ils expriment l'un et l'autre la qualité. Nous n'opposerions pas de bon gré les *êtres* et les *faits*, parce que les faits ne sont que les qualités des êtres. L'opposition irréductible est entre le sujet et l'attribution.

que celle-ci soit affirmée dans un jugement ou simplement nommée dans un substantif. C'est pourquoi *ton départ* a un sujet à la deuxième personne à cause de *ton*. Dans *le succès ministériel*, il y a un sujet (*ministre*) et une action (*succès*). Tout cela est vrai, ingénieux, amusant, mais que de distinctions supplémentaires ! puisque l'action peut résider dans un nom (*l'arrivée* du train), dans un adjectif ou participe (*forçat évadé*), dans un infinitif (*la Malibran mourir*), et que le sujet peut se dérober sous un adjectif (*la situation budgétaire*), sous un pronom (*dont* le passage), sous un complément (*la venue du Messie*), sous un adjectif possessif (*sa* <sup>(1)</sup> *mort*).

On rentre dans le courant de la grammaire traditionnelle quand l'auteur abouche enfin (p. 234) l'expression du sujet avec le verbe à un mode personnel. L'étude des noms en fonction de sujet l'amène à étudier les vicissitudes historiques du cas sujet et par extension l'ancienne déclinaison, à montrer combien l'ordre même des mots est devenu significatif de la fonction en français. Puis il fait la même étude sur le verbe et les flexions qui en restent, sur le nivellement qu'ont produit l'analogie et l'amuïssement des finales, sur les particularités de l'accord, les perturbations apportées dans l'emploi des nombres et des personnes par les règles de politesse et de modestie, par la répétition ou la mise en relief du sujet. Au milieu de ces excellents chapitres d'analyse du maître, signalons l'attention particulière qu'il donne à la tournure impersonnelle, où la pensée part de l'idée de l'acte et non du sujet qui agit. Cependant nous voudrions bien faire avouer à M. Brunot que la phrase reste coulée dans le même moule : *il pleut* ressemble à *il court*, sauf que *il* est neutre, et l'analyse ne nous en paraît pas si monstrueuse qu'à l'auteur. La genèse de l'expression *il est honteux de mentir* (289) n'est peut-être pas aussi indubitable non plus que le croit M. Brunot d'après

---

(1) Lequel n'est d'ailleurs pas en ce cas *possessif* : on ne dit pas *sa mort* dans le sens du propriétaire, comme quand on dit *sa maison*.

Tobler. Espérons que la critique se jettera sur ces points controversables avec passion et qu'elle absorbera le froment pour acquérir le droit d'en séparer deux ou trois grains d'ivraie. Ce qui étonnera tout lecteur impartial de ces chapitres, c'est l'extrême variété des aperçus et des points de vue. Quand on croit une question bouclée, on s'aperçoit en tournant la page qu'on n'avait pas songé à tel aspect inédit, à telle complication des choses, qui exigent de nouveaux chapitres de développement.

Ainsi que pourrions-nous dire, nous profanes, sur la *portée de l'action* ? (p. 293). Rien, le sens même du titre nous échappe. Mais humanisons le titre : il s'agit de savoir si l'action reste dans le sujet (*il pleure*) ou se *porte* sur un objet (*il boit du lait*) ; d'envisager l'action en soi dans tout mot d'action, y compris comme plus haut le substantif et l'adjectif (sommeil, insurrection ; enfant *réfléchi*, soldat *disparu*) ; de l'envisager ensuite dans son objet, qu'on appelle vulgairement son complément. Réfléchissez que les noms d'action peuvent avoir un complément d'objet (buveurs *d'alcool*) ; que *sa condamnation*, c'est *la condamnation* DE LUI et que *sa* représente ici non un sujet comme dans *son départ*, mais un complément d'objet ; que les adjectifs d'action peuvent prendre aussi ce complément objectif (*soucieux* DE SA RÉPUTATION), lequel peut d'ailleurs revêtir la forme d'une proposition (*partisan qu'une certaine liberté soit laissée aux jeunes gens*) ; songez encore qu'il y a des montagnes de constatations semblables à faire sur les compléments d'objet du verbe lui-même, sur leur forme, leur place, leur accord, leur répétition ou mise en relief, leur conversion en tournure passive : vous ne serez plus étonné que l'auteur emploie 80 pages à cette étude (293-374), puis qu'il en consacre 30 autres à l'*objet secondaire*, exprimé par ce que nous appelons compléments *indirects* et *circonstanciels* (375-406). Et pourtant la question n'est pas encore épuisée : il faut 80 pages aussi pour étudier les modalités de l'action, le lieu, le temps, etc., que marquent les adverbes et les pré-

positions, mais que marquent aussi, ne l'oublions pas, les *temps* des verbes (406-486). Toute la théorie de la signification des temps va donc se rattacher à ce titre général : *circonstances de l'action*. Elle forme une très belle suite de chapitres. Pour la rendre claire au degré qu'il désire, les mots ne suffisent plus à l'auteur : il recourt aux schémas graphiques comme fait un professeur au tableau noir. On sent que les leçons qu'il nous donne ont été vécues et l'on suit avec intérêt et respect un enseignement qui atteint une telle pénétration.

Cette partie terminée, l'auteur se propose enfin de mettre les faits en rapport avec nos jugements, nos sentiments et nos volontés, c'est-à-dire d'étudier la phrase liée. Tout le matériel concret relatif aux membres épars de la phrase a été passé en revue ; il ne reste ou il ne doit rester à étudier que ce qui dépend étroitement de la proposition elle-même. C'est la raison même pour laquelle il peut se manifester un peu de flottement et d'hésitation dans la disposition des matières, qu'on ne parvienne pas toujours à faire le départ entre ce qui revient aux membres de la phrase considérés isolément et ce qui leur revient du fait de leur union. Quoi qu'il en soit, on débute ici par une classification des formes de la phrase : interrogative, exclamative, énonciative, négative ; forme des réponses, formes renforcées, réservées ou atténuées des précédentes (487-506). On passe au classement des modalités diverses : celles qui concernent le *degré d'objectivité* de l'attribution, en allant du réel au conditionnel et à l'irréel ; ou le *degré de certitude* du jugement, en allant du certain à l'invraisemblable ; ou l'*état de sentiment* du sujet, qui peut être une attitude d'étonnement, d'espoir, d'attente, de crainte, de joie, de haine, d'indifférence, de dédain, de regret, etc. ; ou enfin celles qui sont relatives aux *catégories de la volonté*, laquelle demande, commande, souhaite, conseille, défend, avec toutes sortes de nuances de renforcement ou d'atténuation (507-573).

Mais après ce long inventaire psychologique, nous voici

tout à coup transportés dans un domaine où nous nous sentons dépaysés. Il a pour titre *caractérisations et caractéristiques*. De quoi s'agit-il ? Pour fixer les idées tout de suite sur le sens de ce livre XIII, disons que l'on caractérise par des adjectifs, des compléments adjectifs, des propositions de valeur adjectivale. Mais ce sujet ne devait-il pas rentrer dans le chapitre des *déterminations* déjà traité ? Sans doute l'auteur, qui a marché progressivement dans son analyse des éléments significatifs, n'entendait-il étudier précédemment le sujet qu'au point de vue du mécanisme des locutions ; ici il s'agirait de leur valeur logique et psychologique, qui procure toutes les nuances de sentiment, d'art, de style. Ce serait une autre étude, consacrée en entier à l'expression des modalités subjectives. En fait, nous avons l'impression, vraie ou fausse, que l'auteur recommence le livre de la détermination et des compléments. Dans cet essai de stylistique, si c'en est un, tout ce qui vise le mécanisme des compléments, la formation des adjectifs, leur genre et leur nombre, la formation des adverbes, aurait dû trouver place beaucoup plus tôt. Au contraire un chapitre sur les variations de la mode dans l'emploi et la place de l'adjectif, dans l'usage progressif de l'adjectif neutre employé comme substantif, est une question de goût et d'effet qui relève du style. Sans doute nous avons dû mal interpréter le sujet sur les promesses de la page 578. Réservons donc cette question de disposition des matières et agissons simplement que l'auteur consacre toute cette IV<sup>e</sup> partie (577-694) aux sources et à la forme des caractéristiques (adjectifs, participes, adverbes, propositions), à leur syntaxe, à leur signification et leur usage, à leurs modifications en qualité et en degré ou quantité.

La dernière partie est consacrée à la *relation*. C'est le couronnement de l'édifice. Il faut comprendre ici ce vague mot de relation dans le sens de la logique aristotélicienne. Il s'agit de l'étude des systèmes de propositions, dans lesquels les propositions sont réunies par des rapports divers, soit d'ordre

objectif comme ceux de temps, soit d'ordre subjectif comme ceux de causalité. L'étude de ces rapports dans le langage force à exposer notamment toute la théorie de la syntaxe des temps et des modes dans leur concordance et leur répercussion d'une proposition à l'autre et même d'une phrase à l'autre. On y voit le temps employé plus d'une fois en fonction du mode et le mode en fonction du temps, et les plus bizarres compromis s'établir pour rendre les nuances les plus fugitives de la pensée. L'auteur termine ainsi, comme il était naturel par ce qu'il y a de plus abstrait et de plus délicat dans le langage, et, dans ces chapitres de fine analyse, où les Français ont toujours excellé, on peut dire qu'il s'est surpassé.

Nous quittons ce livre à regret. C'est une vraie peine d'avoir dû évoquer des centaines de pages en quelques lignes et d'aboutir nécessairement à une énumération dont tout l'ornement, sévère à coup sûr, est fait de termes grammaticaux qui ne brillent pas comme des étoiles. Aurons-nous au moins réussi à donner l'impression du fourmillement de vie qui règne dans cet immense travail auquel nous ne connaissons rien de comparable ? Il y a trois mois nous réclamions ici même de la philologie un traité de syntaxe supérieure et de stylistique. Notre vœu est bien près d'être exaucé. Certes, dans une stylistique pure, on rangerait les matières autrement, d'après d'autres points de vue, en d'autres cadres ; on élargerait tout ce qui est de pure grammaire ; mais on ne pourrait guère y introduire d'observations que ce livre-ci ne contienne déjà. La réforme de l'enseignement grammatical est en marche. M. Brunot a construit pour elle, avec sa science et sa hardiesse ordinaires, un vaste monument qui évoque par ses matériaux et son architecture quelque énorme cathédrale gothique avec ses jets de colonnes, ses contre forts, sa profusion de sculptures et de broderies, ses chapelles intérieures et jusqu'à ses maisonnettes nichées dans les encoignures. Souhaitons maintenant qu'une nuée de jeunes maîtres s'abattent sur l'édifice, l'admirent, l'étudient, le critiquent,

le combattent et le simplifient en grammaires pour les écoles.

S'il devait sortir de la lecture de ce livre un résultat pratique pour la législation de l'enseignement du français en Belgique, nous voudrions que l'Académie prit l'initiative de proposer à ses membres ou de mettre au concours les questions suivantes :

1° Une étude de la terminologie en usage dans notre enseignement grammatical, pour arriver à simplifier et harmoniser, à rendre plus raisonnable et plus accessible aux jeunes intelligences l'analyse de la langue.

2° L'étude d'un plan d'enseignement oral de la grammaire : que faut-il enseigner à l'école primaire ? à l'école moyenne ? à l'athénée ? Dans quel ordre ? Faut-il partir de l'analyse logique ou du mot ? Peut-on confondre dans les mêmes formules l'analyse logique et l'analyse grammaticale ou verbale ?

3° L'étude d'un plan de grammaire française à rédiger.

4° La rédaction d'une grammaire ou de plusieurs types de grammaire d'après les résultats des études précédentes.

On peut proposer les trois premières études simultanément.

M. Brunot disait dans sa préface que le gouvernement n'avait pas suivi les progrès de la science dans ses prescriptions concernant l'enseignement grammatical. Nous croyons qu'on ne peut pas demander à l'administration de connaître et d'édicter la vérité scientifique. Elle est obligée de s'en reposer sur les spécialistes. Les académies et les universités sont à côté d'elle pour veiller aux intérêts de la science. Et si l'administration prend l'initiative de les consulter, tout est bien ; sinon, c'est aux académies et universités à réclamer, sans fausse honte, en vertu des intérêts supérieurs de la science et de la vérité. Telle nous paraît être la marche à suivre dans ces questions d'école d'où dépend tout l'avenir d'une nation.

---

## UN FRAGMENT DU ROMAN DE RENART

Je dois à la complaisance amicale de mon collègue, M. Vanderlinden, la connaissance de ce fragment. Il a appartenu à M. l'archiviste Van Espen, de Louvain, et ses héritiers ont l'intention de le remettre au Département des Manuscrits de la Bibliothèque Royale. Il consiste en deux feuillets détachés (hauteur, 0<sup>m</sup>,21 ; largeur, 0<sup>m</sup>,15), écrits sur deux colonnes et qui ont, en somme, peu souffert de l'injure du temps. Ils ont été rognés de trois côtés, l'un et l'autre assez défavorablement du côté intérieur (d'où nécessité de restituer la lettre initiale des vers de la première colonne), le second seul au bas, où la dernière ligne se devine plutôt qu'elle ne se lit. A cela près, l'état du texte est très convenable, et il se déchiffre aisément. L'écriture est une minuscule du XIII<sup>e</sup> siècle, et de la seconde moitié plutôt que de la première.

En me reportant à l'édition Martin, je n'ai pas eu de peine à identifier le fragment ; il appartient à la VIII<sup>e</sup> branche du roman (vers 95-209), celle du pèlerinage de Renard. La copie, qui ne porte guère de traces dialectales, est étroitement apparentée au groupe constitué par BCML dans le classement des manuscrits qu'a tenté l'éditeur allemand. Le plus proche des manuscrits de ce groupe est, autant qu'on peut l'affirmer, celui siglé C (Bibliothèque Nationale 1579). En m'y reportant, j'ai constaté que le nombre des leçons, qui lui sont communes avec nos deux feuillets, est particulièrement significatif ; mais on comprendra que ce n'est pas sur de tels indices que je m'aventurerai à une détermination plus formelle. J'ai reproduit le texte aussi rigoureusement que je l'ai pu, en y introduisant toutefois l'accentuation et la ponctuation modernes ; à la fin de ma transcription, on trouvera quelques variantes, observations et corrections.

- I, a.
- L]e vilain hurte durement,  
 E]l p'ermite vient erraument,  
 Le] verroul oste de la reille ;  
 Qu]ant vit Renart, si se mervelle :
- 5 « N]omini dame, dist le prestre,  
 (100) Renart], que quiers-lu en cest estre ?  
 D]ieu le set que puis n'i fus tu  
 Q]ua cest entre de pis en fu. » —  
 — « H]a sire, dist Renart, merci !
- 10 Q]ue qu'aie fet, or sui je ci.  
 D]e ce que j'ai vers vous mespris,  
 E]l vers mes autres anemis,  
 V]ous cri-je merci et pardon. »  
 A]us piez li chiet a oroison,
- 15 M]es l'ermite l'a redrecié :  
 (110) — « B]iaus amis, dist-il, or l'asié  
 C]i devant moi, si me descuevre,  
 T]out de chief en chief, la male oeuvre. »  
 — « Sire, dist Renart, volentiers.
- 20 Quant g'iere bacheler legiers,  
 V]olentiers gelines mengoie,  
 Et ]oës là où les trouvoie.  
 J]e les tuoie en traïson,  
 S]es menjoï come glouton.
- 25 A] Primaut je pris compaignie.  
 (120) Qu]ant je li oi ma foi plevie  
 D]e loiaument vers lui errer,  
 P]ar amours li fis espouser  
 H]ersent la bele, ma serour.
- 30 M]es, ains que passast le tiers jour,  
 I, b. L'en rendi je mauves louier.  
 Car g'en fis moine en un moustier  
 Et si le fis devenir prestre.  
 Mes au partir n'i vousist estre
- 35 Pur une teste de senglier.  
 (130) Car je li fis les sains sonner,  
 Si vint le prestre de la ville  
 Et des vilains, ce cuit, II mille,  
 Qui le batirent et futerent :
- 40 Par I petit qu'il nes tuerent.  
 Et puis li fis en un vivier  
 Toute une nuit bacons peschier.  
 Jusqu'au matin que I vilain  
 I vint, sa maque en sa main,
- 45 Qui li refist son peligon.  
 (140) Car avec lui ot I gaignon

- Qui li peleïça sa pel.  
 Sachiez que il m'en fu mout bel.  
 Et puis le refis prendre au piège  
 50 Oû il garda VIII jours le siège.  
 Au partir i lessa le pié :  
 Dieu moie courpe du pechié !  
 Puis liai ma dame Her-sent  
 A la queue d'une jument.  
 55 Tant la mors et fis repesner  
 (150) Qu'a grant honte la fist livrer.  
 Mout ai fetes de tricheries,  
 De larcins, de felonniez.  
 Bien sai qu'escommeniez sui.  
 60 Certes, je ne vous auroie hui  
 II, 1a. Dit la moitié de mes pechiez.  
 Ce que voudroiz, si m'en chargiez.  
 Je vous en ai dite la some. »  
 — « Renart, aler t'estuet à Rome,  
 65 Si parleras à l'apostoile,  
 (160) Si li conteras ceste estoire,  
 Si te feras a lui confès. »  
 — « Par foi, dist Renart, c'est grant fès. »  
 Dist lermite : « mal estuet traire  
 70 A cui penitance estuet faire. »  
 Or voit Renart fere l'estuet.  
 Escharpe el bourdon prant, si muet,  
 Si est entrez en son chemin :  
 Mout resenbla bien pelerin,  
 75 Et bien li sist escharpe au col.  
 (170) Mes de ce se tint il pour fol  
 Qu'il est venuz sanz compaignie.  
 Le grant chemin n'ala il mie,  
 Car il se crient mout de sa pel.  
 80 Tost passeroit par tel chastel,  
 Ou il l'estouvroit herbergier  
 El de sa pel treü lessier.  
 Le grant chemin lessa à destre.  
 Une sente torne à senestre ;  
 85 Garde aval en une chanpaigne,  
 Si a veü, en une braigne,  
 Berbiz qui pessoient gaïn :  
 Et avec estoit dant Belin,  
 Le mouton, qui se reposoit.  
 90 (180) Tant ot brouté que las estoit.  
 II, b. « Belin, dist Renart, que fes-tu ? »  
 — « Ci me repos tout recreü. »

- « Par foi, cist repos est mauvès. »  
 Et dist Belin : « Je n'en puis mès.
- 95 Je serf a I vilain felon  
 Qui onc ne me fist se mal non.  
 Onc puis que je soi herbiz duire,  
 Ne finai de ses herbiz suire.  
 Ces herbiz ai je engendrées
- 100 (190) Que vous veez ci assenblées.  
 Mal ai mon servise emploié  
 Quant le vilain m'a otroié  
 A ses saïours et à lor prise,  
 Et si lor a ma pel promise
- 105 A housiax fere à I prodome,  
 Qui les en doit porter à Rome ».  
 — « A Rome, par Dieu, dist Renart ?  
 Ja en la voie n'aras part.  
 Miex la t'i vendroit-il porter
- 110 (200) Ta pel que toi fere tuer.  
 Et se il ceste mort te lasche,  
 Si revendas apres la Pasque,  
 A l'issue de rouveïsons,  
 Que l'en menjue les moutons.
- 115 Or iez a la mort, bien le voi,  
 Se tu n'en prens autre conroi,  
 Se tu ne tournes d'autre part. »  
 — « Pour l'amour Dieu, sire Renart  
 Consilliez-moi en bone foi.
- 120 (210) Pelerin estes, bien le voi. »  
 III, a. — « P]elerin sui je voirement,  
 M]es tu n'en crois ore noiant  
 P]our le mau cri que j'ai eü ;  
 M]es je me sui bien repentu,
- 125 J]'ai esté à un Deu fael  
 Q]ui m'a donné mout bon conseil  
 P]our quoi serai sauf, se Diex plest.  
 D]ieu a comendé que l'en lest  
 P]ere et mère, frère et serour,
- 130 (220) T]erre et herbe pour seue amour.  
 L]i siecles n'est que un trespas.  
 M]out par est cil chetis et las  
 Q]ui aucune foiz ne meüre.  
 J]a treuve l'en en Escripiture
- 135 Q]ue Diex est plus liez d'un felon,  
 Qu]ant il vient à repentoison,  
 Q]ue de bons justes. XXX IX.  
 L]e siecle ne vaut pas un oef.

- 140 (230) A] l'apostoile veil aler  
 P]our conseil querre et demender  
 C]oment je me doi maintenir.  
 S']avec moi vouliez venir  
 L']en ne feroit ouan housel,  
 N]e chauceunte de ta pel. »  
 145 L]en ne desdit pas pelerin :  
 — « J]e le vous otroi » dist Belin.  
 E]n lor chemin en sont entré.  
 M]es il n'orent gueres erré  
 Q]uant virent Bernart l'arceprestre  
 (240) [En une fosse les cardons pestre.]  
 III, b. 150 — « Bernart, dist Renart, Diex te saut ! »  
 Et cil lieve la teste en haut :  
 — « Dieu te beneïe, dist-il.  
 Es tu ce Renart, le gourpil ? »  
 — « Ouil, ce sui-je voirement. »  
 155 — « Pour le cuer bieu, quel mautalent  
 Vous fet devenir pelerin,  
 Entre toi et sire Belin ? »  
 — « Ce ne fu mautalent ne ire,  
 (250) Aingois voulons souffrir martire  
 160 Et travail pour nous amender  
 Et pour Damedieu acheter.  
 Mes de ce n'as tu or corage,  
 Ne d'aler en pelerinnage.  
 Tu veus miex porter ouan mes  
 165 De la busche grandisme fès  
 Et grans sachiées de charbon,  
 Et si auras de l'aguillon ;  
 Tout le crepon auras pelé ;  
 (260) Et quant ce vendra en esté,  
 170 Que des mouches sera grant nonbre,  
 Lors ne dureras nis en l'onbre.  
 Fai le bien, si vien avec nous.  
 Tu ne seras ja soufretous  
 De riens dont te puissons aidier.  
 175 Tu auras assez à mengier. »  
 Dist Bernart : « je ne le feroie  
 Se assez a mengier n'avoie. »  
 — « Si avras, dient-il, par foi. »  
 (270) [Or] s'en vont ensamble tuit troi.  
 IV, a. 180 En un grant bois en sont entré  
 Ou trouvèrent a grant planté  
 De cers, de biches et de dains.  
 Mes de ce pristrent il le mains.

- Toute jour à jornee errèrent  
 185 Par la forest, ainz n'i trouvèrent  
 Vile, ne borde ne meson.  
 — « Seignors, dist Renart, que feron ?  
 De herbergier car il est tart. »  
 (280) — « Voirs est » ce dist sire Bernart.  
 190 Renart respont : « biau compaignon,  
 Et nos quel ostel querriion  
 Fors la bele herbe sous cest arbre ?  
 Miex l'aim que un pales de marbre . »  
 « Par foi, dist Belin le mouton,  
 195 J'aim miex a gesir en meson ;  
 Car tost se pouroient enbatre  
 Ci entre nous . iij . lous ou iiij,  
 Dont il a assez en ce bois.  
 (290) Honiz serions demanois »  
 200 Renart li respont sanz orgueil :  
 « Seignors, ce que voudrez, je viel.  
 Ci delez le chastel Primaout,  
 Mon compaignon qui ne nous faut ;  
 Alons i, nous serons ja la.  
 205 Bien sai qu'il [nous] herbergera. »  
 Tant ont fet que la sont venu.  
 Mes il seront mout irascu  
 Ainz qu'il s'en partent, se Renart  
 (300) Ne] les [en jet par] son [barat].  
 IV, b. 210 Li leus iert alez en la lande,  
 Et Hersent, pour querre viande.  
 Li pelerin pristrent l'ostel.  
 Assez i pristrent pain et el,  
 Char salée, forment et let  
 215 Et quanqu'à pelerin estet ;  
 Et s'i truevent bone cervoise.  
 Tant but Belin que il s'envoise.  
 Lors a comencié à chanter,  
 (310) Et l'arceprestre à orguener,  
 220 Et dant Renart brait en fauset.  
 Ja eüssent fet lor feret  
 S'il se pussent tenir en pès.  
 Mes le leu vient atout son fès  
 Qu'il aporte dedenz sa goure ;  
 225 Que Hersent n'estoit pas saoulle,  
 Dont elle estoit toute desvée.  
 Quand il oïrent la criée  
 Des pelerins qui laienz èrent,  
 (320) I. petitet s'en arestèrent.

- 230 Et dist le leu « j'ai laiencz gent. »  
 — « G'irai veoir », ce dist Hersent.  
 Son fès qu'elle porte a jus mis,  
 Si regarde par un pertuis  
 Et vit les pelerins au fueu,  
 235 Et puis si revint en son lieu :  
 « Sire Ysengrin, dont ne sez-tu  
 Com il nous est bien avenu ?  
 (329) Ce est Renart, Belin et l'asne... »

8. *entre*. Faute pour *estre* ; conf. v. 6. C a : *qu a cest estre de miez n'en fu*. — 11. *vous* est en abrégé, mais v. 13 écrit en toutes lettres. — 16. *asié* leçon de C. M. N. — 22. *oes*. La plupart des mss ont *En ces haies*. C et M. sont d'accord avec le fragment. — 24. *menjoie/*. — 25. *Primaut* (au lieu d' *Ysengrin*) manque ici dans la « *varia lectio* » de Martin. Toutefois au vers 253 de l'édition, c'est la forme adoptée. — 5. L. *sexgler* — 40. *Par* en toutes lettres (= C. I. L. M.). — 42. *bacons*. Les autres textes ont *peissons*, etc. — 45. Leçon de B. C. D. E. G. I M. b. d. L'éd. porte *Cil li fist malveis p*. — 47. C a *repeleiça* (9 syllabes). — 50. C a VII. — 53. *liai* : leçon de B. C. L. M. c. L'éd. porte *laçai*. — 65. C a *l'apostoire*. — 79-82 manquent dans l'éd. C'est la leçon de (L.) M. C. B., b. c. d. — 86. Le mot n'est ni dans nos mss. ni dans Godefroy. Faut-il lire *plaigne* avec plusieurs copies ou admettre que nous avons ici *breigne* pour *blaigne*, se rattachant à *bladum*? Ducange a *bradium*, *bradia*, *braidia*, etc., avec le sens de « *campus vel ager suburbanus* ». Godefroy connaît *blaage*, *blaier*, etc., tous de la même dérivation. — 97. Leçon préférable à celle de CM (D) : *berbis luire*. — 103. *saiors* M.; *seors* C. L'éd. critique a omis *et*, et le vers n'a que sept syllabes. — 111. *il ceste*; lire *iceste* avec l'éd. — 149. Vers restitué d'après l'éd. — 163. Le redoublement de *n* n'est pas isolé. Comp. *sonner* 36. *felonnies* 58, *escommeniez* 59, *donner* 126. — 170-71. J'imprime *nombre*, qui est abrégé, comme *onbre* écrit en toutes lettres. Comp. *resenbla* 74, *assemblees* 108, *emploié* 101, *enbatre* 196. — 179. Malgré la rognure le vers se restitue en s'aidant de l'édition. — 187. *Belin* (éd.) est préférable. — 201. *viel* curieuse graphie pour *vue(i)l*. — 202. Le verbe manque. L'éd. porte *ci deles est l'ostel* d'après P. — 205. Le vers est incomplet. — 209. Même remarque que *supra* 179. — 213-4. La leçon de l'éd. est meilleure : *et oes : est oes*. — 221. éd. *forel*. — 224. L. *goule*.

# CHRONIQUE

---

## LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

En sa séance du 15 juillet, l'Académie a adopté le vœu suivant, proposé par la Commission chargée d'étudier la question des encouragements à la littérature :

« L'Académie, en raison de la mission qui lui est confiée, émet le vœu d'être représentée par un ou plusieurs de ses membres, au sein du Conseil supérieur des Bibliothèques publiques, qui a dans ses attributions l'élaboration et la mise à jour des catalogues-types des diverses bibliothèques soumises à l'inspection de l'Etat. »

L'Académie a décidé, en outre, de s'associer au vœu présenté par l'Association des Ecrivains belges et ainsi conçu :

« Si, aux termes de la loi, le Service central des Bibliothèques publiques ne peut imposer des livres aux bibliothèques, rien ne l'empêche de leur en proposer. Il y aurait même, à tous points de vue, le plus grand intérêt à ce qu'il le fasse, surtout lorsqu'il s'agit d'ouvrages littéraires. Pour ce faire, un accord devrait s'établir entre le service des Lettres et celui des Bibliothèques publiques et un nombre suffisant d'exemplaires (300 à 400) devrait être souscrit pour les dix ou quinze ouvrages remarquables d'une année. »

Le Ministre des Sciences et des Arts à qui ces vœux ont été transmis, a répondu au premier en décidant de désigner un représentant de l'Académie comme membre temporaire du Conseil supérieur des Bibliothèques publiques.

Au second vœu, le Ministre a répondu en ces termes :

« En réponse à votre lettre du 1<sup>er</sup> août, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je prends bonne note du vœu émis par l'Académie et tendant à assurer une plus large diffusion des œuvres de nos écrivains dans les Bibliothèques publiques.

» Au surplus, m'efforçant de satisfaire dans la mesure du possible à un vœu analogue exprimé par l'Association des Ecrivains belges,

je me suis déjà préoccupé de mettre d'accord les dispositions de la loi sur les Bibliothèques publiques avec les desiderata formulés par nos hommes de lettres.

» Je vous ferai toutefois remarquer que si la Direction centrale des Bibliothèques publiques a le devoir d'éclairer ces organismes au sujet des œuvres propres à leur être envoyées, il ne lui est pas permis de leur imposer des livres, même de leur en adresser d'office, sans leur consentement explicite, en sorte que la diffusion qu'envisage l'Académie se trouve dépendre étroitement des Bibliothèques elles-mêmes.

» J'ai d'ailleurs chargé le Service des Lettres de documenter la Direction précitée à l'égard des ouvrages de littérature belge qu'il estime aptes à figurer dans les Bibliothèques publiques, et je me plais à croire que l'Académie verra dans cette mesure une première satisfaction donnée à son vœu. »

---

## PROPAGANDE A L'ÉTRANGER

L'Académie, ayant eu connaissance de demandes de livres pour des bibliothèques de l'Étranger, demandes auxquelles il n'a pu être donné suite faute de crédits, ni par le département des Affaires étrangères ni par celui des Sciences et des Arts, a attiré l'attention du Ministre des Sciences et des Arts sur cette situation et sur l'utilité qu'il y aurait à satisfaire à des demandes de ce genre.

Par une lettre du 8 août, le Ministre a annoncé que la question serait examinée sans retard.

---

## UN MONUMENT AUX ÉCRIVAINS MORTS AU FRONT

En sa séance du 15 juillet, l'Académie a pris connaissance d'une lettre de M. Léopold Rosy lui demandant, au nom de

la revue *Le Thyrsé*, de prendre l'initiative de l'érection d'un monument collectif à la mémoire des écrivains belges tombés au front.

L'Académie a décidé d'assumer cette initiative.

En sa séance du 7 octobre, elle a chargé une commission de la réalisation du projet. Elle a désigné pour faire partie de cette Commission : le Directeur et le Secrétaire perpétuel ; MM. Valère Gille, Edmond Glesener et Arnold Goffin, membres de l'Académie ; MM. Lucien Christophe, Frenay-Cid, Maurice Gauchez et Léopold Rosy.

---

### LE THÉÂTRE BELGE

Le Directeur de l'Académie a reçu une lettre de M. Firmin Gémier, directeur de l'Odéon, qui lui fait part de son intention de représenter à l'Odéon les pièces auxquelles l'Académie décernera le prix de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques et d'ouvrir aussi les portes du théâtre qu'il dirige à d'autres œuvres d'auteurs belges. M. Gémier veut contribuer ainsi à resserrer les relations intellectuelles entre la France et la Belgique.

L'Académie lui a adressé ses chaleureux remerciements.

---

### UN VŒU

En sa séance du 7 octobre, l'Académie a émis le vœu de voir dorénavant les fonctions de conservateur de maisons et de collections léguées à l'Etat, confiées, à titre d'aide et d'hommage, à des personnalités littéraires ou scientifiques dont les mérites, au cours d'une longue carrière, n'ont pas été suffisamment récompensés.

**LES PRIX**

Le règlement du concours pour le prix Auguste Michot sera publié dans le prochain numéro du *Bulletin*.

Le prix est destiné à récompenser une œuvre d'auteur belge, en prose ou en vers, consacrée à célébrer les beautés de la terre de Flandre. Il sera décerné pour la première fois en 1925. Les ouvrages destinés au concours devront parvenir au Secrétariat de l'Académie avant le 31 décembre 1924.

---

## LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

---

### Membres belges :

- MM. Alphonse BAYOT, rue Réga, 18, Louvain.  
H. CARTON DE WIART, Chaussée de Charleroi, 145, Bruxelles.  
Gustave CHARLIER, Boulevard Militaire, 44, Bruxelles.  
Albert COUNSON, boulevard des Martyrs, 152, Gand.  
Léopold COUROUBLE, rue du Mont-Blanc, 43, Bruxelles.  
Louis DELATTRE, rue Beekman, 28, Uccle.  
Jules DESTRÉE, rue des Minimes, 45, Bruxelles.  
Auguste DOUTREPONT, rue Fusch, 50, Liège.  
Georges DOUTREPONT, rue des Joyeuses Entrées, 26, Louvain.  
Georgcs EEKHOUD, rue du Progrès, 407, Bruxelles.  
Max ELSKAMP, avenue de la Belgique, 138, Anvers.  
Jules FELLER, rue Bidaut, 3, Verviers.  
Ivan GILKIN, rue Véronèse, 73, Bruxelles.  
Valère GILLE, rue des Mélèzes, 11, Bruxelles.  
Albert GIRAUD, rue Henri Bergé, 34, Bruxelles.  
Edmond GLESENER, rue François Hottat, 21, Bruxelles.  
Arnold GOFFIN, avenue Montjoie, 60, Bruxelles.  
Jean HAUST, rue Fond Pirette, 75, Liège.  
Hubert KRAINS, avenue Emile Max, 68, Bruxelles.  
Maurice MAETERLINCK, villa « les Abeilles », Nice.  
Albert MOCKEL, avenue de Paris, 109, Rueil (S. et. O.).  
Fernand SEVERIN, boulevard Albert, 120, Gand.  
Paul SPAAK, rue Jourdan, 84, Bruxelles.  
Emile VAN ARENBERGH, avenue de l'Hippodrome, 125, Bruxelles.  
Gustave VANZYPE, rue Félix Delhasse, 24, Bruxelles.  
Maurice WILMOTTE, rue de l'Hôtel des Monnaies, 84, Bruxelles.

### Membres étrangers :

- MM. Gabriele D'ANNUNZIO, Gardone (Italie).  
Ferdinand BRUNOT, rue Leneveux, 8, Paris.  
M<sup>me</sup> DE NOAILLES, rue Scheffer, Paris.  
MM. Kr. NYROP, Copenhague.  
Benjamin VALLOTON, Nouveau Marché aux Poissons, 4, Strasbourg.  
Brand WHITLOCK.
-

BRUXELLES. PALAIS DES ACADÉMIES.

LIÈGE, H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.